

Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne



Le Filet du Pêcheur

N°163 – Juillet 2023

Prix: 3€

C.P.P.A.P. N° 0423 G 88902

I.S.S.N. N° 0758 1564



*Les Amis de La Seyne
Ancienne et Moderne*

Siège social:

« Les Laurières »

543, route des Gendarmes d'Ouvéa
83500 LA SEYNE SUR MER

06 10 89 75 23

bernard.argiolas83@gmail.com



LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Bulletin trimestriel de liaison
« *Le Filet du Pêcheur* »
N° 163

Président: Bernard ARGOLAS

Directrice de la publication: Charlotte PAOLI

Réalisation et mise en page:

Bernard ARGOLAS, Jean-Claude AUTRAN, Germaine LE BAS

Illustrations: Bernard ARGOLAS

Photos: Collections privées ou internet libre de droits

Imprimeur: Imprimerie SIRA (83500 - La Seyne-sur-Mer)

Adresse e-mail: bernard.argiolas83@gmail.com

Site: http://seynoise.free.fr/seyne_ancienne_et_moderne/index.html

LE MOT DU PRESIDENT

Chers amis,

Avec ce nouveau Filet du pêcheur, vous allez retrouver, avec j'espère un grand plaisir, les trois dernières conférences qui correspondent à notre deuxième trimestre 2023.

Nos trois auteurs ont en commun d'être membres de l'Académie du Var.

C'est pour moi, évidemment un indiscutable gage de qualité.

Ce Filet me permet aussi de vous présenter notre conférence de reprise en septembre.

Comme chaque année, cette conférence clôturera les Journées Européennes du Patrimoine.

Vous aurez le plaisir de retrouver Gilbert PAOLI qui s'interrogera sur ce que nous appelons « Démocratie ». Nous savons tous que ce mot est d'origine grecque et que les Grecs furent les premiers à expérimenter le régime démocratique. Aujourd'hui la démocratie semble une valeur évidente...mais au combien fragile !

Mais est-ce vraiment la même chose que ce que les Grecs mettaient derrière ce mot ?

Dans cette attente, je vous souhaite de bonnes vacances et un bel été.

Bien amicalement.

Bernard ARGOLAS

Le port de La Seyne-sur-Mer.		Couv. 1
Le Mot du Président	Bernard ARGOLAS	Couv. 2
Nos ouvrages toujours disponibles...		Couv. 3
Invitations Conférences		Couv. 4
Conférence du 03 avril 2023 : « L'assassinat de l'Amiral Darlan ».	Christian GIRARD	1
Conférence du 15 mai 2023 : « De Guillaume le Conquérant à nos jours: le rôle du Français dans l'évolution de la langue anglaise ».	Sylvie VIGNON-BUTOR	12
Conférence du 12 juin 2023 : « Amable Lagane (1838-1910), grand patron de la construction navale locale ».	Jean-Claude AUTRAN	20
Détente.	Chantal DI SAVINO	32

« L'ASSASSINAT DE L'AMIRAL DARLAN »

Par Christian Girard



Avant de commencer ma présentation, je voudrais bien préciser, et insister, sur le fait que l'objet de cette présentation n'est pas celui de la personnalité, de l'action à la tête de la Marine et auprès du maréchal Pétain dans le gouvernement de Vichy, de l'amiral Darlan. C'est la situation à Alger fin 42, conséquence du débarquement anglo-américain du 8 novembre qui a conduit à son assassinat. Je parle du montage, de l'exécution et des suites de ce meurtre. Le sujet « l'amiral Darlan », de sa personnalité, c'est un personnage complexe, et de son action politique, pourrait faire l'objet d'une autre conférence.

Je suis bien conscient que les questions qui tournent autour de Vichy demeurent très sensibles, encore aujourd'hui, et je pourrais en donner une illustration récente. Je suis reconnaissant à votre association de me permettre d'aborder celle qui fait l'objet de

la conférence d'aujourd'hui. J'espère le faire de la façon la plus objective possible en m'appuyant sur les faits et les témoignages et en m'abstenant de jugements de nature morale ou politique, afin d'éviter toute polémique.

La question « Qui a tué l'amiral Darlan ? », devrait plutôt être reformulée de la façon suivante, « Qui a fait assassiner l'amiral Darlan ? », car l'assassin est connu depuis le meurtre. Cette question a fait l'objet de nombreux livres et témoignages, principalement de la part des acteurs même du complot. Très récemment encore un petit-fils d'Astier, **Geoffroy d'Astier** a fait paraître aux éditions Librinova « L'exécution de Darlan, la fin d'une énigme ». C'est un événement majeur de notre histoire, dont on continue à craindre de parler aujourd'hui. C'est à partir de lui que la France pétainiste s'est progressivement transformée en une France gaulliste. La responsabilité de l'assassinat, qualifié par les gaullistes d'exécution, a longtemps constitué un enjeu éminemment politique. Je pense qu'il est possible aujourd'hui, à partir de documents incontestables, que chacun se forge une intime conviction dans la sérénité, presque 80 ans après les faits.

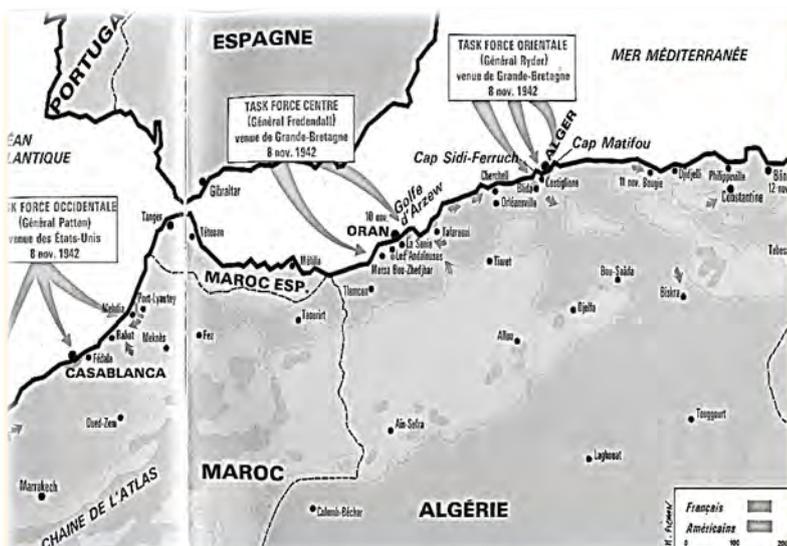


J'ai lu un certain nombre de livres sur le sujet, sans prétendre non plus les avoir tous lus, car je ne cesse d'en découvrir. Je me suis appuyé essentiellement sur quatre sources, dont trois établissent clairement les responsabilités. Elles sont d'autant plus crédibles qu'ils émanent des acteurs de l'attentat. Les deux livres « *Nous avons tué Darlan* » et « *Le chemin du palais d'été* », de Mario Faivre, témoin important et participant du complot, le livre de Jean-Bernard d'Astier, « *Qui a tué Darlan* », fils d'Henri d'Astier, personnage central dans l'affaire, apportent les témoignages des acteurs directs. Celui d'Albert Jean Voituriez « *L'affaire Darlan* », magistrat instructeur commis en janvier 43 pour reprendre l'instruction bâclée en décembre 42, immédiatement après l'assassinat, livre le résultat de son instruction. Enfin, Arnaud de Chantérac, condisciple et ami de l'assassin, établit une synthèse « *L'assassinat de Darlan* » parue en 1995, une des dernières. Elle permet de situer dans l'environnement fort complexe, créé par la situation internationale, les multiples intervenants et les intrigues qui se nouaient à Alger, fin 1942 peu de temps avant, et après, le débarquement anglo-américain du 8 novembre. L'essentiel de ces données était connu dès 1948,

ainsi que je l'ai découvert avec le livre de l'amiral Docteur : « *Darlan, la grande énigme de la guerre* ».

Il faut reprendre cependant un véritable travail d'enquête pour reconstituer l'enchaînement des événements et l'action des différents acteurs, à commencer avec le **Débarquement anglo-américain.**

Les combats des forces françaises pour s'opposer au débarquement allié, dont les autorités françaises n'avaient pas été informées, ni à Vichy, ni à Londres, ont fait environ trois mille morts et blessés au total des deux côtés. L'armée d'Afrique avait conservé, ou rétabli, de réelles capacités opérationnelles sous l'action du général Weygand au cours des années 40 et 41. Elle avait reçu de Vichy l'ordre de résister à toute agression





libre par les Allemands à partir du 11 novembre, puis le **sabordage de la flotte à Toulon, le 27 novembre**, privant la France, et singulièrement l'amiral Darlan d'un atout stratégique majeur.

Sur ordre de l'amiral Darlan, présent à Alger depuis le 5 novembre, soit deux jours avant le débarquement, au chevet de son fils Alain malade, les forces françaises ont cessé les combats et se sont ralliées progressivement aux forces anglo-américaines, entre le 8 et le 10. Cela ne s'est donc pas fait immédiatement et partout en même temps. Darlan a hésité, pour finir par se décider sous la pression des circonstances, et surtout celle des Américains qui avaient pris le contrôle d'Alger, dès le 8 novembre, grâce à l'aide d'un complot insurrectionnel organisé par des résistants bénéficiant de multiples complicités françaises, notamment policières et militaires.

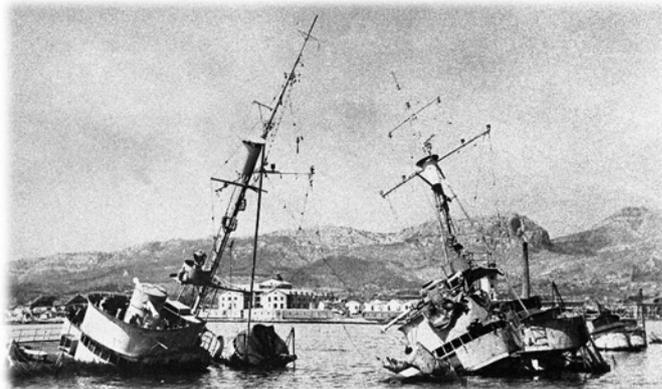
Le général Eisenhower, responsable des forces anglo-américaines du débarquement, et les autorités politiques américaines, avaient placé leurs espoirs en la personne du général Giraud pour prendre la direction politique et militaire de l'Afrique du Nord. Ce dernier avait transité dans un sous-marin britannique du Lavandou à Gibraltar, mais ne parvint par avion à Blida que le 9 dans la matinée. Brutalement confronté à un environnement qu'il ne connaissait et encore moins maîtrisait, Giraud ne sut, ne put, pas prendre la mesure de la situation, revendiquant notamment le commandement militaire de l'ensemble des forces alliées, ainsi que cela avait été négocié avec les Américains lors d'une rencontre secrète tenue à proximité de Cherchell fin octobre, commandement qui ne pouvait évidemment pas lui être accordé par les Alliés. Il s'est effacé devant Darlan quand il a pris conscience qu'il ne représentait politiquement rien à Alger, que Darlan était la seule personnalité française en mesure de faire cesser les combats et d'assurer la direction politique des territoires français d'Afrique du Nord. La cessation rapide des combats, était la priorité immédiate des Alliés, alors que le maintien de la souveraineté française ainsi que le retour dans la guerre au côté des Alliés constituaient les enjeux essentiels côté français. Les Américains ont donc fini par reconnaître Darlan comme haut-commissaire, prenant le pouvoir, dans la continuité du régime de Vichy, au nom du maréchal Pétain empêché.

1-Rappel des faits du 24 décembre

Le récit des événements, le jour de l'assassinat, est relativement simple. Le 24 décembre, un jeune étudiant, fils d'un rédacteur de l'Écho d'Alger, se faisant appeler Morand et porteur d'un passeport à ce nom délivré par un inspecteur de la sécurité du territoire, mais s'appelait en réalité **Fernand Bonnier de la Chapelle**, s'introduit dans les locaux du haut-commissariat dans l'enceinte du palais d'été d'Alger, au prétexte de rencontrer le chargé des relations avec la presse M. Louis Joxe. Celui-ci est absent, il l'attend donc. Alors que l'amiral se dirige vers son bureau, de retour de l'extérieur du palais en compagnie d'un officier de son état-major, le capitaine de frégate Hourcade, il tire trois coups de pistolets dans sa direction. Il est presque immédiatement arrêté après l'intervention du commandant Hourcade, lui-même blessé à la cuisse par une balle dans la rixe qui s'en est suivie pour le maîtriser.

L'amiral décèdera sans avoir repris connaissance une demi-heure plus tard. Bonnier sera jugé, et condamné à mort, dans les 48 heures par un tribunal militaire, et exécuté. Le **général Giraud** prendra presque immédiatement, soit le 26, la suite de Darlan dans ses responsabilités et attributions politiques de haut-commissaire lors de la réunion du conseil d'empire, avec le titre de commandant en chef civil et militaire.

militaire et de défendre la souveraineté française. L'enjeu étant évidemment de ne pas donner à l'Allemagne la possibilité de remettre en cause les termes de **l'armistice de juin 40**. Et de fait, le débarquement a provoqué en contrecoup, l'invasion de la zone



2-La situation à Alger

2-1 Le comité des 5



Jacques Lemaigre-Dubreuil



Jacques Tarbé de Saint-Hardouin



Alphonse Sylvestre Van Hecke



Jean Rigault



Henri d'Astier de la Vigerie



Il faut comprendre quelle était l'ambiance, et la situation, à Alger depuis plusieurs mois. Dès 1941, un groupe de personnalités locales, baptisé le « comité des 5 », composé de cinq hommes : **Jacques Lemaigre-Dubreuil, Jacques Tarbé de Saint-Hardouin, Sylvestre Van Hecke, Jean Rigault et Henri d'Astier de la Vigerie**, s'agite, et complot, dans le but de reprendre la lutte, revendiquant d'incarner la Résistance en Afrique du Nord, laquelle, il faut le rappeler, était restée fidèle au régime de l'État français.

Ce groupe établit des contacts avec les Américains, par l'intermédiaire du consul des États-Unis à Alger, représentant personnel de Roosevelt, **Robert Murphy**, en vue d'aider à leur débarquement. Je cite ce dernier dans une lettre adressée au secrétaire d'État américain : « ... leur but est d'établir en Afrique du nord un gouvernement provisoire totalement indépendant de la France métropolitaine. Ils cherchent et espèrent trouver sous peu un chef militaire... ».

Ils sont entourés, et s'appuient, sur le concours de jeunes hommes exaltés, israélites pour un grand nombre, prêts à tous les sacrifices pour reprendre la lutte contre les Allemands. Ils agiront à Alger, dans

la nuit du 7 au 8 novembre, retenant prisonnier le **général Juin**, commandant en chef en Afrique du nord, puis l'**amiral Darlan**, jusqu'à ce que les gardes mobiles les délivrent. 400 hommes environ paralyseront ainsi l'action des forces françaises dans la capitale de l'Algérie pendant une douzaine d'heures cruciales, véritable tentative de putsch, bénéficiant de nombreuses complicités, notamment policières et militaires, au cours duquel il y a eu des morts entre Français, peu nombreux certes. Leur action permettra que les pertes dues aux combats avec les Alliés soient très réduites, à la différence

de ce qui se produisait au Maroc, et à Oran, où la résistance des forces françaises fut forte, particulièrement au Maroc sous l'autorité du général Noguès. Les complots locaux n'avaient pas réussi à prendre le contrôle de la situation. Les hommes qui constituent le comité de 5 ont été Cagouleurs pour la plupart, entre les deux guerres. Ils sont royalistes et se sont battus vaillamment pendant la première guerre et en 40. Ils ne sont pas gaullistes. Ils exercent des responsabilités officielles. Lemaigre est le grand patron des huiles Lesieur. Son adjoint Rigault est inspecteur général pour l'Afrique du nord de la même société, Van Hecke est colonel, directeur des Chantiers de jeunesse, Saint Hardouin est diplomate, en disponibilité mais ayant été secrétaire général adjoint, conseiller politique, auprès de la délégation générale dirigée par le général Weygand, gouverneur général de l'Algérie jusqu'à fin 41, d'Astier, journaliste, est commissaire adjoint à l'éducation des chantiers de jeunesse. Au moment de l'attentat, ils occupent des responsabilités éminentes dans l'équipe mise en place par Darlan.



2-2 L'action de Darlan après le débarquement et la situation à Alger la veille de l'attentat

Les journées du 11, 12, 13 novembre ont été décisives pour aboutir à la prise de pouvoir par Darlan, officiellement désavoué par Vichy, mais recevant l'accord secret de Pétain, évidemment soumis à la pression directe des Allemands, et considéré à Alger comme empêché, après l'invasion de la zone libre. Le détail et les rebondissements de ces journées sont trop longs à décrire ici. Je ne saurais trop recommander le livre de **Mario Faivre** « *Le chemin du palais d'été* » pour ressentir l'ambiance du côté des résistants-insurgés et



le livre d'**Arnaud de Chantérac** pour en suivre presque heure par heure le déroulement. Darlan apparaît finalement aux Américains, comme le seul homme qui peut faire cesser les combats, rassembler les forces françaises et les lancer contre les Allemands qui arrivent en Tunisie, sans rencontrer d'opposition de la part des forces françaises qui obéissent aux ordres de Vichy. Le général Giraud, pressenti depuis plusieurs mois par les Américains, et par les conjurés, n'est arrivé que le 9, comme je l'ai indiqué précédemment. Il hésite et finit par se retirer au profit de Darlan. Ce dernier négocie avec les Américains. Il prend les fonctions de haut-commissaire et s'engage à tourner les forces françaises contre les Allemands en Tunisie, sous le commandement militaire de Giraud. L'autorité de la France sur l'Afrique

du nord est reconnue par les Américains.

L'Afrique du nord rentre ainsi dans la guerre aux côtés des Alliés, mais dans la continuité du régime de Vichy. Les principaux responsables, le **général Noguès** au Maroc, le gouverneur général Chatel en Algérie restent en poste. Giraud est commandant en chef des forces terrestres, navales et aériennes. Juin commande les forces terrestres.

Immédiatement, Darlan organise ce qu'on peut appeler son gouvernement. Il attribue les hautes responsabilités du commandement militaire en Afrique, puis désigne ses secrétaires, qui sont ses ministres, tout en recherchant le ralliement, qu'il obtient, de l'AOF qui a à sa tête le gouverneur général Boisson. Mais il ne revient pas sur la politique de Vichy, en particulier il ne rétablit pas le décret Crémieux, dont l'annulation avait privé les Juifs de la citoyenneté française. Darlan reçoit, dès le 15 novembre, les Cinq et leur indique sa volonté de travailler avec eux, certainement sous la pression des Américains. Le 17, Lemaigre-Dubreuil fait connaître la liste des hommes qu'il souhaite voir figurer dans l'organigramme du haut-commissariat. Darlan tient largement compte de ces suggestions : Rigault est nommé aux affaires politiques, d'Astier est son adjoint avec autorité sur la police, Joxe est à l'Information sous l'autorité de Rigault, l'inspecteur général des finances Tron aux finances. Le général Bergeret, général d'aviation, ancien secrétaire d'État à l'air de Vichy, tout juste arrivé le 6 à Alger, est



Le Général Noguès et l'Amiral Darlan



nommé haut-commissaire adjoint. D'Astier, qui médite déjà la perte de Darlan, est à la tête de la police dont les principaux responsables ont participé à la conjuration du 7 novembre et lui sont dévoués. Darlan installe ses bureaux dans une villa, annexe du palais d'été, dont les conditions de sécurité sont faibles.

Le 22 novembre, sont signés les accords **Clark-Darlan** (Clark est un général américain adjoint direct d'Eisenhower) qui mettent en forme les dispositions convenues avec les Américains. Ils confirment la souveraineté française dans tous ses territoires et promettent la restauration intégrale de l'Empire français. Trois jours plus tôt, les premiers combats avaient commencé en Tunisie entre un détachement français et les Allemands.

Le 22 novembre, le ralliement de l'AOF est officialisé apportant des forces militaires importantes, comme le cuirassé Richelieu, trois croiseurs lourds, douze sous-marins, cent mille hommes, quatre groupes d'aviation de bombardement et deux groupes de chasse....

Une ordonnance crée un Conseil impérial à la date du 1^{er} décembre.

Malgré des hésitations dans les premières heures, par son action en une quinzaine de jours, Darlan a évité la poursuite des combats qui aurait été catastrophique pour les Alliés et évité, à terme, une occupation militaire américaine pure et simple, de la même nature que celle que de Gaulle empêchera en 44 sur le territoire métropolitain, l'Amgot.

Son seul échec, paradoxal, est celui de ne pas avoir obtenu l'appareillage de la flotte de Toulon vers Alger, qu'espéraient les Alliés, et dont la perspective a certainement contribué à leur choix en sa faveur.

Pendant ce temps à Londres, de Gaulle, après une réaction initiale favorable au basculement de l'Afrique du nord du côté des Alliés, critique vertement l'accord passé par les Américains avec Darlan. Les officiels britanniques le soutiennent. Soustelle alors commissaire à l'information de la France combattante, rapporte que Churchill se serait écrié : « *Il faudrait tuer Darlan.* » Dès le 16 novembre, de Gaulle annonce dans un communiqué que ni lui-même, ni le comité national français, n'assument aucune responsabilité dans les négociations en Afrique du Nord avec les représentants de Vichy, si celles-ci aboutissent à une confirmation du régime. Il ne cesse de dire aux Britanniques « *Débarrassez-vous de Darlan* ».



Darlan-Eisenhower à Alger

3- Les complots

Les jeunes participants à la tentative de putsch du 7 au 8 novembre étaient rendus furieux, comme tous les sympathisants de la résistance, par la situation politique rétablie sous l'auspice des Américains. Diverses repréailles administratives avaient été mises en œuvre dans leurs milieux écartant les principaux chefs militaires qui les avaient soutenus, comme les généraux Mast et Bethouart. Cependant, par exemple, l'aspirant Pauphilet, qui avait retenu prisonnier Juin dans la nuit du 8 novembre dans sa résidence la villa des oliviers, avait été libéré, inexplicablement à mes yeux, par le chef de cabinet du même Juin, le commandant Dorange. Il continuait à agir, apparemment en toute liberté, avec d'autres acteurs de la nuit du 7 au 8, pour recruter des hommes qui voulaient se joindre aux forces françaises libres. Mis en relation par Henri d'Astier avec le SOE, « Special Operations Executive », organisation britannique chargée des opérations secrètes à l'étranger, ils obtenaient des armes, des munitions et même des formations à l'emploi de ces dernières. Tous ces jeunes gens, parmi lesquels se trouvait Bonnier de la Chapelle, étaient convaincus de la nécessité d'éliminer Darlan. Mais ils ne le feraient pas de leur propre initiative. Ils attendaient un ordre.



Se tient alors l'épisode fameux du tirage à la courte paille raconté par Ragueneau, l'un d'eux, pour savoir qui sera chargé de l'exécution. C'est Bonnier qui est désigné par le sort. Ce groupe va rechercher et obtenir un statut militaire officiel, et devenir le **Corps franc d'Afrique** présenté au **général de Montsabert**, commandant la brigade de Blida, sympathisant gaulliste. Une partie se dirigera avec l'aide des Britanniques vers Tabarka en Tunisie contre les Allemands. Mais Bonnier, promu sous-lieutenant, reste à Alger. Il fait la liaison entre le Corps franc d'Afrique et Henri d'Astier qu'il voit tous les jours. D'Astier tient visiblement en réserve ces éléments pour renouveler, éventuellement, une action de force, comme celle de la nuit du 7 au 8.

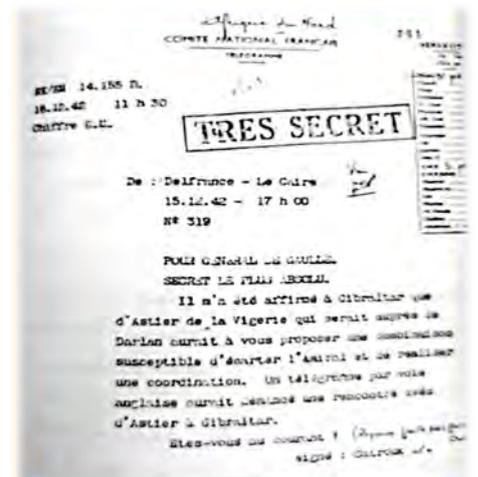


Dans cette situation, la recherche d'un remplaçant à Darlan est dans les esprits. C'est Marc Jacquet, directeur des services économique de la BNCI pour l'Afrique, qui, selon de Chantérac et Faivre, a eu le premier l'idée de faire appel au **comte de Paris**. Ayant compris, très tôt, que la solution Giraud ne fonctionnerait pas, les solutions alternatives Weygand, Noguès, apparurent également impraticables en l'absence de l'accord des généraux pressentis. Il fallait faire la synthèse entre une solution de Gaulle, et celle que recherchait les Cinq, autour de Giraud. Or, les deux généraux étaient réputés être tous les deux monarchistes.

Jacquet prend contact avec Henri d'Astier, également monarchiste, vers qui se tournent à Alger toutes les personnes hostiles à Darlan. Dès le 19 novembre, le comte de

Paris, alors au Maroc espagnol est sollicité pour venir secrètement à Alger, alors qu'il n'a pas le droit de séjourner en territoire français. Il est à Alger le 10 décembre. Se pose alors la question de la façon de l'amener au pouvoir.

Un complot s'organise entre d'Astier, Pose, directeur général de la BNCI, Jacquet, également directeur à la BNCI, et l'abbé Cordier, bras droit de d'Astier, présenté souvent comme son âme damnée, qui va jouer un rôle déterminant dans le montage de l'assassinat. Dans un premier temps, l'idée est d'invoquer la loi Tréveneuc, partie à la Constitution de 1875, qui stipule qu'en cas de vacance de l'Assemblée nationale, les conseils généraux peuvent exercer un certain nombre de prérogatives démocratiques fondamentales. Mais, à certaines conditions qui ne sont pas réunies en l'occurrence, à savoir plus de la moitié des conseils généraux du pays. Néanmoins, les trois conseils généraux d'Algérie se réuniraient, obtiendraient la démission de Darlan et désigneraient le comte de Paris chef de l'État, le général de Gaulle chef du gouvernement, le général Giraud commandant en chef des trois armées. Les trois présidents de conseil général avaient eux-mêmes envisagé la nécessité d'établir un véritable pouvoir républicain démocratique et l'avaient notifié à Darlan, dès le 26 novembre. Ils n'acceptèrent cependant pas l'hypothèse du comte de Paris qui leur apparut comme une tentative de restauration déguisée. D'Astier consulte le général Mast, mis sur la touche à cause de son action lors du débarquement, néanmoins toujours adjoint de Juin et dont les sympathies sont connues, afin qu'il consulte les Américains et les Anglais sur la manœuvre envisagée. Leur réponse est négative. Mais la réponse du général de Gaulle est très probablement positive. On le sait par **un télégramme du général Catroux** au chef de la France libre, en date du 15 décembre, qui porte l'annotation manuscrite de Gaston Palewski, chef de cabinet du général, oui en ré-



ponse à la question formulée : « Êtes-vous au courant d'une combinaison susceptible d'écarter l'amiral proposée par d'Astier de la Vigerie ? ».

Pendant ce temps, le comte de Paris reçoit beaucoup de monde. Les comploteurs autour de d'Astier ont tout prévu : sa désignation à la tête de l'État par les conseils généraux, la constitution de son gouvernement, et même le communiqué de l'annonce de l'événement dans la presse. Le gouvernement potentiel est en fait gaulliste en majorité. Il y a sept gaullistes certains : outre de Gaulle, Catroux, Joxe, Auboyneau, Viard, Philip, Henri d'Astier et Brunel du cabinet de d'Astier. De Chantérac écrit : « En somme, le comte de Paris servait de cheval de Troie au gaullisme ». Cependant, le refus des trois présidents de conseil général conduit les conjurés à une impasse.

A Londres, sur la base de renseignements alarmistes, et largement faux, transmis par le SOE à Alger sur la situation locale, les dirigeants anglais s'inquiètent vivement auprès des Américains de la perspective d'une collaboration pérenne avec Darlan. Ils envisagent les conséquences négatives qu'elle peut avoir sur la Résistance en France et le ralliement à la lutte contre l'occupant des mouvements communistes. Pour eux, il faut choisir entre de Gaulle et Darlan. Leur choix ne peut être que celui de de Gaulle. L'historien britannique Anthony Verrier cite un télégramme envoyé par Mack, représentant du Foreign Office à Alger à Eden, ministre des affaires étrangères anglais disant : « Il faut se débarrasser de Darlan. La question est de savoir quand. » Cette extrémité devenait inéluctable, côté britannique, dès lors que les Américains ne semblaient pas vouloir lâcher Darlan.

L'opération est montée à la suite de plusieurs rencontres à Gibraltar. Elle conduit à la venue à Alger du général d'aviation **François d'Astier**, frère d'Henri, qui avait rallié de Gaulle après l'invasion de la zone libre, soit depuis très peu de temps, et avait été nommé par lui commandant en chef adjoint des forces françaises libres. Anthony Verrier cite un télégramme du SOE vers Keswick, un de ses agents à Alger, annonçant l'arrivée de d'Astier avec la mission de décider ce qu'il fallait faire et avec qui, pourvu de fonds (38000 dollars) pour financer l'élimination. Il était essentiel que ni le gouvernement britannique, ni la France combattante, ne soient impliqués.

La convergence de vue entre les gaullistes et les Anglais était totale. L'élimination de Darlan ne constituait en réalité qu'une première étape à l'établissement d'un gouvernement gaulliste en Afrique du Nord.

L'amiral Darlan, cité par Chantérac, a écrit dans ses notes :

« Si l'on pense à toute la peine que les Anglais ont prise, et aux capitaux qu'ils ont investis pour porter de Gaulle au pouvoir, il semble évident qu'ils seront furieux de voir leurs espoirs déçus et qu'ils tenteront quelque chose pour y remédier ». Il ajoute : « Si je meurs de mort naturelle, cela prouvera que ceux qui tirent les ficelles de la politique britannique ont plus de scrupules ou moins de moyens d'action qu'autrefois ».

Au cours du mois de décembre, des tentatives avaient été faites pour trouver un rapprochement entre les gaullistes et les pétainistes, mais le mouvement gaulliste à Alger était extrêmement virulent dans un contexte où la

venue de de Gaulle apparaissait prématurée, le ralliement de la population et l'obéissance de l'armée n'étant pas assurés. Pour les gaullistes, aucun rapprochement n'était possible avec les représentants du régime de Vichy.

Le général d'Astier arrive donc à Alger venant de Londres, le 19 décembre. Il rencontre le comte de Paris au domicile de son frère Henri, le 20. Le 21, alité dans sa chambre en raison d'une crise de paludisme, le comte de Paris qui loge chez

d'Astier, s'adresse à lui et à l'abbé Cordier. Il leur donne l'ordre d'éliminer Darlan sans délai par tous les moyens. Tout doit être terminé pour le 24. C'est Jean-Bernard d'Astier, fils d'Henri, qui rapporte la scène, confirmée par Mme d'Astier qui l'a racontée à Mario Faivre, un des acteurs de l'assassinat. Mme d'Astier a adressé à Alain Decaux le 17 mai 1979 une attestation qui l'a reproduite dans Historia de novembre 79, dont je projette un facsimile. Il ne laisse aucun doute sur l'exactitude des faits rapportés, à savoir la réalité de cette rencontre et la teneur de l'entretien.



Je soussigné Madame Henri d'Astier atteste avoir assisté le 19 Dec 1944 à une entente entre le Comte de Paris l'Abbé Cordier et mon mari dans l'appartement que nous habitons à rue Lafayette à Alger
Le Comte de Paris alité dans sa chambre de paludisme avait à se lever mon mari a le persuadé l'Abbé Cordier que faire mal assurée à un point sensible sur lequel je fus avec moi portrait de la Gaullisme avec l'ordre d'attente que le Comte de Paris, etc

par le rapprochement susmentionné l'abbé Cordier devait être éliminé, il faut le faire disparaître ! " Mon mari ajouta juste la question ? On t'en a le moyen ? Le Comte de Paris répliqua " pas tout à fait " Mon mari après un silence, s'adressant à l'Abbé Cordier dit " Mais l'Abbé a tous les moyens "

Fait à Paris le 17 Mai 1979
Y. Henri d'Astier

Attestation Mme d'Astier 1-2

Je soussignée Madame Henri d'Astier atteste avoir assisté le 21 décembre 1942 à un entretien entre le comte de Paris, l'abbé Cordier et mon mari dans l'appartement que nous habitons 2 rue Lafayette à Alger.

Le comte de Paris alité avec une crise de paludisme avait à sa droite mon mari, à sa gauche, l'abbé Cordier en face moi, accoudée à un petit meuble sur lequel se trouvait un portrait de la comtesse avec ses

J'atteste que le comte de Paris a fait la déclaration suivante « l'amiral Darlan doit être éliminé, il faut le faire disparaître ! ». Mon mari ayant posé la question : « par tous les moyens ? », le comte de Paris répéta « par tous les moyens ». Mon mari après un après un silence, s'adressant à l'abbé lui : « Alors l'abbé à vous de jouer ».

Fait à Paris le 17 mai.

Le 21 décembre dans la soirée, Henri d'Astier déclare à Mario Faivre, déjà cité : « *Mon frère a rapporté de Londres l'ordre formel d'éliminer Darlan.* » Ce propos est rapporté par Mario Faivre dans son livre « *Nous avons tué Darlan* ». Plusieurs témoignages différents le confirment. Celui de **Jean-Bernard d'Astier**, fils d'Henri, également rapporté par Mario Faivre est particulièrement intéressant parce qu'il donne la raison avancée par de Gaulle : si Darlan n'est pas rapidement éliminé et remplacé par des hommes qui ont la confiance des Résistants, ceux-ci se rangeront sous l'influence communiste, donc soviétique. Finalement la dictature de Staline remplacera celle d'Hitler.

Le général d'Astier en fera lui-même la confidence à l'avocat Jean-Baptiste Biaggi qui avait servi aux commandos de France en 44-45 sous les ordres de son frère Henri. « *J'ai apporté de Londres l'ordre formel d'éliminer Darlan* ». Le témoignage de Maître Biaggi est reproduit dans le livre de Mario Faivre « *Le chemin du palais d'été* ».

JEAN-BERNARD D'ASTIER DE LA VIGERIE

QUI A TUÉ
DARLAN?



EDITIONS DE L'ATLANTHOPE

4-La préparation de l'attentat

La préparation et le déroulement de l'attentat sont très bien décrits par Chantérac. L'abbé Cordier, qui connaissait Bonnier, étant son confesseur, et vivant chez Henri d'Astier auquel Bonnier rendait régulièrement visite, mais tout autant d'Astier lui-même, le convainquent que l'avenir, celui de la France et le sien propre, réside dans le rétablissement de la monarchie. Darlan est le seul obstacle à cet avenir radieux car il reste inféodé aux Allemands, disent-ils. Cordier pense avoir trouvé en lui l'exécuteur idéal. Il est idéaliste, dévoué, prêt à se sacrifier, n'est pas connu, parce qu'il n'a pas participé directement au putsch de la nuit du 7 au 8 novembre, ne peut être rattaché ni aux gaulistes, ni aux Britanniques, ni directement au comte de Paris. Il élabore donc un plan qu'il explique à Mario Faivre, lequel le rapporte dans son livre déjà cité : permettre à Bonnier de s'introduire dans des locaux mal protégés du palais d'été grâce à des renseignements et aux complicités dans la police qui est aux ordres de d'Astier ; permettre à

Bonnier de s'échapper avec des faux papiers et de l'argent en direction des enclaves espagnoles marocaines.

Les documents nécessaires sont fournis par l'inspecteur Schmitt appartenant à la brigade de sécurité du territoire.

Ainsi, Cordier remet à Bonnier les faux papiers, ainsi que 2000 dollars et des pesetas, le 23. Il lui donne rendez-vous le matin du 24.

Le 24, il lui remet les plans du **palais d'été** et une arme qu'il a obtenue d'Henri d'Astier, venant du capitaine Watson des chantiers de jeunesse. Il lui explique comment s'introduire dans le palais. Il le confesse et lui donne l'absolution. C'est



l'inspecteur Schmitt qui va le conduire au palais d'été dans la voiture de fonction d'Henri d'Astier ! Bonnier s'introduit dans le palais d'été et attend, mais Darlan n'est pas là ce matin. Il retourne donc en ville et retrouve ses jeunes amis conjurés, Pierre-Marie Cordier, Jean-Bernard d'Astier, Mario Faivre, **Roger Rosfelder**. Il veut retourner au palais dès l'après-midi. Faivre prête sa voiture. Ils partent ensemble, dépassent le palais pour essayer l'arme, dans un chemin creux. Elle ne fonctionne pas. Jean-Bernard d'Astier donne à Bonnier un 7,65 Rubis, que Mario Faivre lui a donné la veille. Il fonctionne parfaitement. Ils iront chercher deux chargeurs puis déposeront Bonnier au palais à 15 heures. L'amiral arrivera à 15h30 et les événements se dérouleront comme décrit en début de présentation. Sur les trois balles tirées par Bonnier, une sectionne l'aorte et lèse des organes vitaux de l'amiral. Il décèdera avant l'arrivée à l'hôpital.



5-Les suites

Arrêté, Bonnier fut entendu. Il reconnut le crime en indiquant, dans un premier temps, qu'il avait agi seul. Le commissaire Garidacci l'entendit ensuite de façon plus complète dans la soirée du 24. Il établit, le matin du 25, un procès-verbal beaucoup plus succinct que ce que Bonnier avait confié, et gardait par devers lui le procès-verbal complet qui mettait en cause Cordier et d'Astier et permettait de remonter à l'origine de l'attentat. Garidacci ne transmit donc au juge d'instruction qu'une version tronquée. Ce dernier n'auditionna à aucun moment l'inculpé.



Le **général Bergeret**, haut-commissaire adjoint, voulut ordonner un complément d'enquête et retarder la réunion de la cour martiale, ce qui lui fut refusé par le général Giraud revenu du front de Tunisie et dont les attributions de chef de la justice militaire découlaient de celles de commandant en chef. Il exigea que la cour martiale se réunisse d'urgence. Elle se réunit à 18h30 le 25. L'interrogatoire, la délibération du tribunal, le prononcé du jugement ne prirent qu'un quart d'heure. Bonnier ne semble pas avoir compris la gravité de sa situation, persuadé que Cordier et d'Astier viendraient à son secours et qu'il serait gracié.

C'était le général Noguès qui, par les dispositions de l'ordonnance datée du 2 décembre du conseil impérial, assurait l'intérim des fonctions de haut-commissaire. La réunion du conseil impérial pour élire le successeur de Darlan fut fixée au 26. Les conjurés tentèrent de multiples approches auprès de Giraud pour sauver Bonnier. Noguès accepta de différer

l'exécution de 24h, sous réserve de l'accord de Giraud qui refusa.

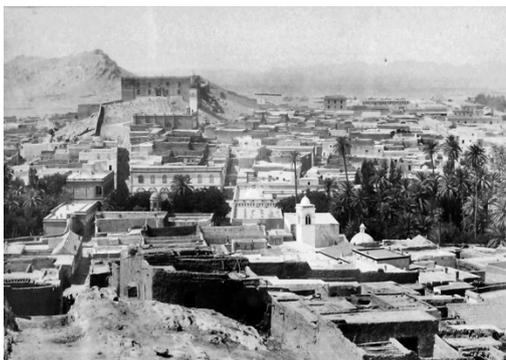
Pendant la nuit du 25 au 26, Bonnier désespéré se confia à deux officiers de la garde mobile qui le gardaient, expliquant de nombreux tenants et aboutissants de l'affaire telle qu'il l'avait vécue. Il sera exécuté de 12 balles au matin à 7h après un violent bombardement allemand sur Alger.

Le **général Giraud** fut élu à l'unanimité à la tête du conseil impérial avec le titre de commandant en chef civil et militaire, après que l'hypothèse-hypothèque comte de Paris, présentée par Bergeret, eut été rapidement balayée.

L'atmosphère restait trouble et était particulièrement tendue à Alger. Le service de renseignement de l'armée poursuivait ses investigations, conscient des insuffisances de l'enquête judiciaire. La rumeur d'autres assassinats possibles, dont celle de Giraud lui-même, et d'un coup d'État, courrait. Les services de renseignement britanniques étaient mis en cause, tout autant que ceux de l'Axe. Alerté, le général Giraud demanda à Bergeret de prendre toutes les mesures nécessaires.



Dans la nuit du 29, un vaste coup de filet fit arrêter, et éloigner à **Laghouat** dans le sud algérien, douze personnes,



dont quatre policiers de haut rang : Muscatelli, directeur de la sûreté générale, Bringard, directeur de la sûreté à Alger, Esquerré, commissaire central d'Alger, Achiary, directeur de la brigade de sécurité du territoire. Ils connaissaient les noms des personnalités impliquées et n'avaient rien transmis aux autorités judiciaires. Alors que le comte de Paris continuait à multiplier les contacts, d'Astier, Rigault et Jacquet envisageaient un coup de force avec les hommes du 8 novembre conduisant à une prise de pouvoir par le comte. Le 10 janvier, d'Astier était arrêté avec l'abbé Cordier. Le comte de Paris quitta Alger le 16 janvier vers le Maroc, comme le lui offrait Bergeret dont les sympathies monarchistes étaient également connues.

Un mandat d'arrêt délivré contre Pose et Jacquet n'eut pas de suite à la demande de Giraud. Les Américains exigeaient que toute la vérité fût faite. Giraud, pour faire taire les bruits qui les mettaient en cause, demanda au commandant Paillole, chef du service de contre-espionnage militaire de l'armée de Vichy, arrivé à Alger le 4 janvier, de démêler l'affaire. Celui-ci, après avoir rendu visite à Laghouat au commissaire Achiary et aux autres policiers détenus, obtint tous les renseignements que ces derniers possédaient quant aux rôles joués par d'Astier et Cordier. De retour à Alger, il préconisa de libérer les prisonniers, d'éloigner le comte de Paris, d'ouvrir une information judiciaire. Ces mesures furent acceptées par Bergeret. La police et la magistrature à Alger étant suspectes, l'affaire fut confiée au commandant Voituriez, juge d'instruction au tribunal militaire de Casablanca. Le juge Voituriez reconstitua rapidement le complot. Il récupéra les véritables aveux dissimulés par Garidacci. Il inculpa et fit écrouer Henri d'Astier et l'abbé Cordier. Il rédigea également une ordonnance de référé contre Pose et Jacquet, mais Giraud s'opposa à leur inculpation. Ce dernier lui interdit de plus d'entendre le comte de Paris qui se trouvait encore dans la banlieue d'Alger, même à titre de témoin.

Voituriez fut par ailleurs alerté par la sécurité militaire quant à l'arrivée par avion du capitaine aviateur Pompéi envoyé par de Gaulle, porteur de la somme de 50 000 dollars destinée à créer un journal et à intensifier la propagande

gaulliste. C'est le même capitaine d'aviation qui accompagnait François d'Astier au mois de décembre. Voituriez fit saisir l'argent. Cette somme avait été remise à Pompei par l'Intelligence Service par l'intermédiaire de de Gaulle. Voituriez commente le fait de la façon suivante : « *Argent avant l'assassinat, argent après : voilà de Gaulle mêlé à ce complot sans que son rôle exact pût être déterminé* ». Cet argent se trouve toujours dans le dossier de l'assassinat de l'amiral Darlan, d'après Chantérac. Ce dossier a semble-il été retrouvé en 2016 d'après Geoffroy d'Astier. La présence de cet envoyé porteur d'une somme d'argent importante présupposait-elle la disparition de Darlan, qui se serait certainement opposé au développement de la propagande gaulliste, ou n'en était-elle que la conséquence ?



Le 17 janvier 43, se tint, à **Anfa** au Maroc, la célèbre rencontre entre **Giraud et de Gaulle**. A son retour, Giraud demanda à Voituriez de rendre un non-lieu en faveur de tous les inculpés, déclarant qu'il s'était entendu avec de Gaulle pour faire silence sur l'assassinat de Darlan. Le juge refusa. Un colonel de justice militaire sera rappelé de sa retraite et rendra un non-lieu général non motivé. D'Astier et Cordier durent cependant attendre septembre 43 pour sortir de prison.

D'Astier sera fait compagnon de la Libération par de Gaulle et **recevra la croix de guerre des mains de Gi-**

raud. Cordier recevra la médaille de la Résistance. Pose reprit, en février 43, la direction de la BNCL. Jacquet fut mobilisé comme capitaine.

En 1945, la cour d'appel d'Alger annula le jugement de la cour martiale qui avait condamné Bonnier, au motif que l'acte qu'il avait commis l'avait été pour la libération de la France. En 1953, Bonnier fut décoré, à titre posthume, de la croix de guerre et de la médaille militaire.

Le juge Voituriez subit les pires avanies, dès que de Gaulle obtint le pouvoir. En 44, il fut radié des cadres de l'armée sans pension. Il fut inculpé, en 45, par le tribunal militaire de Casablanca pour avoir refusé la liberté provisoire de Maître Guedj, avocat, inculpé pour complot contre la sécurité intérieure de l'État, décédé en prison d'une crise cardiaque. Il obtint un non-lieu. Le 8 mai 1945, il fut pourtant décoré sur le front des troupes de la Légion d'Honneur.



Conclusion

Nous sommes presque au terme de cette présentation et le « commanditaire, bénéficiaire » de ce meurtre ne peut faire de doute au vu des multiples témoignages des acteurs-auteurs de l'époque. C'est sous ce double qualificatif que le désigne le général Jousse, lieutenant-colonel en 1942, et cheville ouvrière du putsch du 7/8 novembre à Alger, en tant que major de la garnison. Il n'y a pourtant aucune preuve matérielle irréfutable qui démontre le lien de commandite. L'on voit que les acteurs agissent sur ordre, mais ils en nourrissaient déjà le projet. La résistance algéroise, après la tentative de putsch du 7/8 novembre, se sentait frustrée et trahie du fait du soutien apporté par les Américains à Darlan. Il conduisait à pérenniser un régime abhorré. Elle voulait donc se débarrasser de celui qui le représentait. Son départ était recherché, par tous les moyens et indépendamment de toute référence à de Gaulle. Le montage, et l'exécution du meurtre, je dis bien le montage et l'exécution, en dehors de l'argent remis à Bonnier, n'impliquent aucunement les gaullistes. La connivence éventuelle entre de Gaulle et le comte de Paris reste très hypothétique. Le seul indice pourrait être à le possible accord donné par de Gaulle à la prise du pouvoir par le comte de Paris mentionné sur le télégramme de Catroux. Ce sont bien les royalistes algérois qui ont été les concepteurs et les exécutants de l'attentat.



Pétain et Darlan

Il est intéressant de se reporter aux mémoires de guerre de de Gaulle. Il y déplore, et même réprovoque l'assassinat de l'amiral, mais le présente comme inéluctable. Il indique qu'il est « *dans la logique des événements* ». La page, dans laquelle il décrit Darlan comme étant l'homme qui est passé à côté de l'Histoire en 40, est également très intéressante par sa sévérité. Il ne le met pas du tout en cause pour son action à Vichy, sa politique de collaboration en particulier, mais pour son absence de vision. Il explique quel aurait pu être le rôle stratégique de la Marine dans la guerre au service de la France, pour la première fois au premier plan de sa défense. Elle aurait pu continuer le combat à partir de l'Empire. Il reprendra l'expression en 1965, à l'École navale, tirant la leçon stratégique de l'avènement de la dissuasion nucléaire et du rôle des sous-marins lanceurs d'engins. Mais pour lui, Darlan avait fait de la Marine sa chose, et non celle de la France. Il me semble, c'est le premier jugement personnel que je m'autorise,

que Darlan ne paraît pas avoir saisi immédiatement l'importance du tournant stratégique qu'il vivait, et surtout de la nécessité de le saisir fermement en rompant avec la politique antérieure de Vichy.

Il est non moins intéressant de se reporter aux déclarations de l'amiral de Gaulle, interrogé par Michel Tauriac en 2003 dans le livre « *De Gaulle, mon père* », à propos de l'assassinat. Il n'y voit que le complot de jeunes exaltés et récuse toute intervention du BCRA, le service secret de la France libre. Ce service aurait utilisé, selon lui, bien d'autres modes d'action, s'il avait reçu de de Gaulle l'ordre d'éliminer Darlan. L'amiral de Gaulle rapporte également que son père ne croyait pas à un complot monarchiste, et notamment à un appel au meurtre du comte de Paris. Il récuse donc toute intervention de son père dans l'affaire dont il prétend qu'il n'avait pas été avisé. Bonnier est pour lui un jeune patriote. Mais il mentionne une phrase de de Gaulle disant à propos de Darlan : « *S'il n'avait pas été exécuté, il aurait été jugé en Haute Cour* ». Le choix du mot « exécuté » me paraît révélateur. Mais l'amiral va plus loin en faisant observer que celui auquel le meurtre a immédiatement permis de prendre le pouvoir c'était Giraud, qui, lui-même, avait précipité le jugement et l'exécution de Bonnier. Si Giraud ne paraissait pas soupçonné à ses yeux, son entourage particulièrement Lemaigre-Dubreuil, qui avait été en 40 l'aide de camp de Giraud, lui paraissait bien capable d'avoir organisé le meurtre.

Je ne pense pas que les dénégations ainsi rapportées, et les interrogations légitimes que peut faire naître la façon expéditive dont Bonnier a été jugé et exécuté, remettent en cause l'ensemble des témoignages que j'ai cités. Ils proviennent, j'y insiste, des acteurs même de l'attentat et désignent directement le comte de Paris. Ce dernier a déclaré plus tard, « *qu'il n'était pas fier du rôle qu'on lui avait fait jouer dans cette affaire* », après avoir admis, puis nié son implication.

Ma question de départ doit donc être reformulée de la façon suivante : au jugement de l'Histoire, l'amiral Darlan devait-il mourir ? Qui avait le droit d'en décider ?

Jean-Bernard d'Astier écrit dans « *Qui a tué Darlan ?* » : *Je me souviens de l'abbé Cordier me disant : « Tu vois Jean-Bernard si nous n'avions pas tué Darlan, de Gaulle serait resté un petit général en exil. »* Il ajoute : « *De toutes façons, nous l'affirmons, c'est un geste qui a toujours été considéré par nous, comme un acte de guerre ; nous avons reçu des ordres, nous avons obéi comme l'on fait malgré leurs sentiments profonds, mon père et Cordier, instruments du destin.* » Ce faisant il passe sous silence la rancœur, voire la haine, que son environnement nourrissait à l'égard du régime de Vichy, et de Darlan en particulier, son incarnation. C'était la guerre, mais une guerre civile française à l'intérieur de la guerre mondiale.

Darlan, qui s'est trouvé en Algérie de façon presque fortuite, demeure une énigme. Il avait été alerté sur les risques qu'il courrait, en particulier par l'amiral Moreau, préfet maritime à Alger. Il ne semble pas y avoir accordé beaucoup d'importance. Il ne semble pas non plus avoir pris la mesure de l'hostilité que Vichy, et que lui-même, avait suscitée en Algérie, apparemment restée très majoritairement fidèle au Maréchal, mais qui était travaillée par des réseaux, certes minoritaires mais très actifs, dans les milieux économiques, l'administration, la police et l'armée, et même la Marine. Ces réseaux n'étaient pas nécessairement gaullistes. Ils ne souhaitaient qu'une seule chose : re-

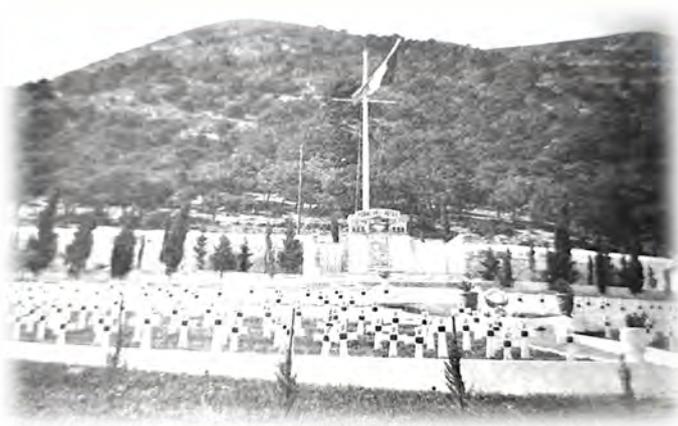
prendre la lutte et rompre avec les compromissions et la politique de Vichy. Darlan les avait vus à l'œuvre dans la nuit du débarquement. Il semble avoir cru pouvoir s'en faire des alliés et ne les a donc pas pourchassés et éradiqués, ainsi qu'un politique de l'école de Machiavel, l'aurait sans doute fait.

Par manque de vision, peut-être de conviction, il m'apparaît avoir été la victime, naïve et presque consentante, d'un enchaînement de circonstances qui lui avait souri à titre personnel jusqu'alors. Il semble avoir beaucoup tergiversé avant d'accepter de prendre les fonctions de haut-commissaire. Cela ouvre un débat beaucoup plus large sur sa personnalité, et son rôle en politique, qui va au-delà de l'objet de cette présentation et qui, comme je l'indiquais en introduction, mériterait des analyses complexes et complètes qu'il n'est pas possible d'ouvrir sérieusement maintenant.

La dépouille de l'amiral est restée à l'amirauté d'Alger jusqu'en 1964. L'escorteur d'escadre Maillé Brézé l'a transférée au cimetière de Mers el-Kébir où elle repose au milieu des marins victimes de l'attaque britannique du 3 juillet 1940. Mais certains en doute.



Face à la mer, sur la jetée de l'Amirauté d'Alger où il commanda, en 1930, l'amiral Darlan repose dans une casemate transformée en mausolée.



Transfert du cercueil de l'amiral Darlan d'Alger à Mers el-Kébir

Ce qui me frappe le plus dans ces événements, c'est leur caractère tragique que relève d'ailleurs Jean-Bernard d'Astier dans la conclusion de son opuscule. On a l'impression, à la reconstitution des événements, d'être dans une pièce de Shakespeare, ou une tragédie classique, dans laquelle le destin produit son résultat fatal dans un univers de complots, dissimulation, manipulation, trahisons et mensonges, mais aussi d'amitié et de fidélité. Mais ce sont bien les hommes qui font l'Histoire et qui l'assument. Le destin agit à travers eux. Ceux qui sont grands en sont les vainqueurs, les autres sont broyés : *Vae victis...*

Je m'étonne qu'un cinéaste ou un romancier ne s'en soit pas encore inspiré.
Mais cette période est encore largement taboue.

1942 - 1943

DÉCISION ALLIÉE DE L'OPÉRATION TORCH 24 JUIL
RENCONTRE DE CHERCHELL GIRAUD-AMÉRICAINS 22 OCT
ARRIVÉE DE DARLAN À ALGER 5 NOV
ARRIVÉE DU GÉNÉRAL BERGERET À ALGER 6 NOV
DÉBARQUEMENT ANGLO-AMÉRICAIN 7/8 NOV
ARRIVÉE DE GIRAUD À ALGER 9 NOV
ENVAHISSEMENT DE LA ZONE LIBRE 11 NOV
PRISE DU POUVOIR PAR DARLAN AU NOM DU MARÉCHAL 13 NOV
PREMIERS COMBATS FRANÇAIS EN TUNISIE 19 NOV
ACCORD DARLAN / CLARK 22 NOV
RALLIEMENT DE L'AOF À DARLAN 22 NOV
SABORDAGE DE LA FLOTTE À TOULON 27 NOV
CRÉATION DU CONSEIL IMPÉRIAL 5 DEC
ARRIVÉE DU COMTE DE PARIS À ALGER 10 DEC
TELEGRAMME GÉNÉRAL CATROUX 15 DEC
ARRIVÉE DU GÉNÉRAL D'ASTIER À ALGER 19 DEC
ORDRE D'ÉLIMINATION DE L'AMIRAL 21 DEC
ASSASSINAT DE L'AMIRAL DARLAN 24 DEC
EXÉCUTION DE BONNIER 26 DEC
NOMINATION DU GÉNÉRAL GIRAUD 26 DEC
ARRESTATION DES RÉSISTANTS SUSPECTS 29 DEC
RENCONTRE ENTRE MURPHY ET LE COMTE DE PARIS 3 JAN
ARRIVÉE À ALGER DU CDT PAILLOLE 4 JAN
ARRIVÉE DU JUGE VOITURIEZ À ALGER 9 JAN
ARRESTATION DE D'ASTIER ET DE CORDIER 10 JAN
RETOUR DU COMTE DE PARIS AU MAROC > 10 JAN
LIBÉRATION DE D'ASTIER ET DE CORDIER SEPT 1943
ANNULATION DE LA CONDAMNATION DE BONNIER 1945

« DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT A NOS JOURS : LE RÔLE DU FRANÇAIS
DANS L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE ANGLAISE »

Par Sylvie VIGNON-BUTOR



Quelle langue avant l'arrivée de Guillaume le Conquérant ?

Comment parler de l'influence de Guillaume le Conquérant sur l'émergence du moyen anglais sans préciser en premier lieu quelle langue était parlée avant son arrivée sur le sol anglais ? Était-ce le latin ? Le celte ? On estime que la présence des Celtes dans l'actuelle Royaume Uni remonte à environ 1500 avant notre ère, soit à l'âge de bronze. Les langues celtiques se divisent en deux branches : le gaélique parlé en Irlande, en Ecosse et sur l'île de Man et le brittonique parlé au pays de Galles, en Cornouailles et en Bretagne (Armorique). Il s'agissait bien sûr d'une culture essentiellement orale même si un alphabet primitif, l'*ogham*, existait en Irlande. Ces langues celtiques subsistent aujourd'hui encore comme en témoigne le nom du parti indépendant gallois *Plaid Cymru*.



A l'époque de l'invasion romaine qui s'étala de 55 avant Jésus-Christ à 407 de notre ère, l'occupation ne dépassa jamais vraiment le nord de l'Angleterre avec la construction en l'an 128 du **mur d'Hadrien** au niveau de la ville actuelle de Durham. En Angleterre la latinisation de la langue celtique se limita tout d'abord aux élites locales et aux villes où le latin vulgaire était utilisé dans les échanges commerciaux mais le celte continua d'être la langue parlée dans les campagnes. En effet pour les romains l'Angleterre constitua une terre d'occupation plutôt qu'une terre d'implantation.

Il y aura cependant plus tard une deuxième vague de latinisation qui se fera vers l'an 600 avec la mission grégorienne organisée par le pape Grégoire pour évangéliser les Anglo-Saxons. Le latin devient alors la langue de l'érudition, une langue écrite et transcrite par des moines.

Il y aura cependant plus tard une deuxième vague de latinisation qui se fera vers l'an 600 avec la mission grégorienne organisée par le pape Grégoire pour

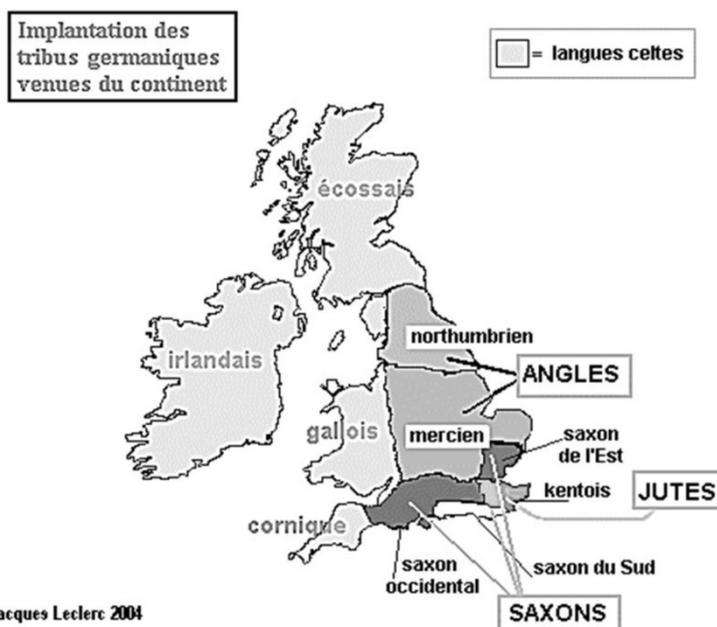
Qui étaient donc ces Anglo-Saxons qu'il s'agissait d'évangéliser ?

En fait dès le V^{ème} siècle, des guerriers germaniques furent appelés pour consolider les ruines de l'empire romain. Ils furent suivis de paysans désireux de s'établir sur ces terres fertiles.

On distingue trois peuplades différentes qui se partagèrent l'Angleterre à cette époque: les Jutes en provenance du Danemark (Jutland) qui s'installèrent dans le Kent au sud-est, les Saxons en provenance d'Allemagne (Schleswig-Holstein) qui s'installèrent dans le sud-ouest (Wessex), le sud (Sussex) et le sud-est (Essex) et enfin les Angles en provenance des Pays-Bas qui s'installèrent dans de vastes territoires allant du nord de la Tamise au mur d'Hadrien (*Mercia et Northumbria*).

Ces peuples parlaient des dialectes différents et il y a fort à parier qu'ils ne se comprenaient pas d'une région à l'autre mais leur nombre important, des dizaines de milliers, imposa leurs langues qui donnèrent naissance au vieil anglais. Les spécialistes ne sont pas tout à fait d'accord sur la date d'émergence du vieil anglais, autour de 450-500 mais s'accordent en revanche pour établir sa fin en 1150, date charnière de l'émergence du moyen anglais.

Ces invasions furent suivies au VIII^{ème} siècle par celle des Vikings, guerriers



venus du Danemark et de Norvège qui envahirent également la Normandie un siècle plus tard. Ils imposèrent très vite leur loi en Angleterre, *the Danelaw* ou loi danoise et étendirent leur domination sur de vastes territoires allant de Londres à Chester.

Le mélange de l'anglo-saxon et du vieux norrois (*Old Norse*), la langue des Vikings, enrichit le vieil anglais tandis que le celte ne survit qu'au pays de Galles, en Cornouailles, en Ecosse et en Irlande. Apparaissent alors les premiers textes écrits en vieil anglais : la chronique anglo-saxonne. Il s'agit de sortes d'annales dont le but était d'une part de déterminer le calendrier des fêtes à venir et d'autre part de relater les événements majeurs survenus dans l'année. Leur écriture se poursuit jusqu'en 1154. Ce passage d'une langue orale, vernaculaire à une langue écrite, véhiculaire se fait grâce au passage de l'alphabet runique initialement composé de traits droits ou obliques faits pour être gravés dans la pierre à l'alphabet latin, gage d'érudition. Deux signes de l'alphabet runique subsistent cependant : le th sourd (*thought*) et le th sonore (*though*).

Le vieil anglais est marqué par la juxtaposition de mots anglo-saxons et de mots norrois qui enrichissent la langue en apportant des nuances mais ne s'annulent pas pour autant: *sick* (anglo-saxon) et *ill* (vieux norrois) signifient tous deux malade, *craft* et *skill* pour dire le métier, *hide* et *skin* pour dire la peau, *hit* et *strike* qui signifient frapper ou encore *odd* et *weird* pour dire bizarre. Il en sera bientôt de même avec l'ajout de mots normands et franciens.

Ce vieil anglais qui est encore une langue flexionnelle à l'image du latin ou de l'allemand va considérablement se simplifier en supprimant les déclinaisons pour les remplacer par un « s » comme marque du pluriel ou un « s » comme marque du possessif : par exemple le mot *stan*, pluriel *stanas*, génitif *stanes*, datif *stane* va devenir *stone(s)* qui signifie pierre. Afin de compenser la perte de précision quant à la fonction grammaticale du mot dans la phrase on introduit alors l'usage de prépositions (*to, from, at, with...*) qui précisent la place du mot dans la phrase.

Quelques traces de ces désinences subsistent cependant par exemple avec les pronoms relatifs *who / whom / whose* ou avec les pronoms personnels *they / them / theirs* dans lesquels on retrouve les déclinaisons avec la marque du nominatif, de l'accusatif et du génitif.

Une autre simplification concerne les verbes forts ou irréguliers qui tendent à disparaître au profit de formes régulières (terminaison du verbe en ED pour le prétérit ou le participe passé. Par exemple le verbe *help* (aider) donnait en vieil anglais *help/ healp/ holpen* alors que sa forme actuelle est *help/ helped/ helped*. Un certain nombre de verbes irréguliers ont résisté toutefois à cette simplification.



LES INVASIONS DES VIKINGS AUX VIII, IX ET X^{èmes} siècles



soutien du pape pour prétendre au trône d'Angleterre, envahit le pays en 1066 avec une armée de 6 000 hommes et grâce à sa victoire à la bataille de Hastings qui sonna la mort du roi Harold, devint Guillaume le Conquérant.

C'est à la suite d'une guerre de succession compliquée entre descendants de la maison de Wessex du côté anglo-saxon et de la maison du Danemark du côté Viking que Guillaume le Bâtard, qui était cousin du roi Edouard le Confesseur, décédé sans descendance, et ayant de surcroît le

300 ans de présence française

Sa première entreprise consista à recenser toutes les terres qu'il avait conquises dont il établit l'inventaire dans le *Domesday Book*, le Livre du Jugement Dernier, terres qu'il s'empressa de confisquer à l'aristocratie anglo-saxonne pour les redistribuer à ses barons normands dont aucun ne parlait anglais. Il remplaça également les prélats par des ecclésiastiques normands, tout ceci contribuant à créer une élite normande sur place.

Afin de mieux asseoir leur suprématie les normands nomment ou modifient des noms de lieux : *Charterhouse on Mendip* dans le *Somerset* est dérivé de la chartreuse tout comme la grande abbaye de *Rievaulx* dans le *Yorkshire* signifie la vallée de la rivière Rye. A certains noms de lieux sont ainsi ajoutés les noms des familles qui en ont pris possession comme *Ashby-de-la-Zouch* d'après la famille de la Zuche ou *Leighton Buzzard* pour la famille Busard ou encore *Hurstpierpoint* pour la famille de Pierrepont. Enfin nombreux sont les noms dérivés de Beau ou Bel comme Beaumont, Belgrave, Belvoir, Beauchamp, Beaulieu dont la prononciation s'est d'ailleurs fortement modifiée depuis.

Il faut rappeler qu'à l'époque de Guillaume le Conquérant il ne devait pas y avoir plus d'un million et demi d'habitants en Angleterre qui parlaient différents dialectes anglo-saxons mêlés à des mots de vieux norrois, mélange que l'on a appelé le vieil anglais. C'est donc par l'apport de mots franco-normands que ce vieil anglais va commencer à évoluer, s'enrichir et se transformer. Ce franco normand se caractérise par la présence de mots hérités du vieux norrois, la langue des Vikings qui avaient également envahi la Normandie. Quelques illustrations de ce vocabulaire normand : le gardin (jardin) qui évolue en *garden*, la werre (guerre) qui donne *war*, la caboche (chou) qui se transforme en *cabbage*, le mousseron (champignon) qui devient *mushroom* ou encore juel (joyau) qui donnera *jewel* (bijou). Les mots typiquement norrois en « w » donnent également waster (gâter, gaspiller) qui devient *waste* ou *wage* (gage) qui donne *wage* (salaire).

En fait le roi Harold II fut le dernier roi à prêter serment en anglais en 1066, juste avant l'arrivée de Guillaume le Conquérant, et cela durera jusqu'au couronnement de Henry IV de Lancastre en 1399. Guillaume et ses fils apportent donc leur langue, le franco-normand ou normand-francien, même s'ils gouvernent depuis leur Normandie natale et s'il faut attendre les Plantagenêt pour que le roi réside en Angleterre.



Parmi les quelques 60 000 immigrants qui s'établirent en Angleterre à la suite de Guillaume le Conquérant seuls les lettrés parlaient français ou francien, et écrivaient le latin. C'est cette même élite de magistrats, de copistes ou d'ecclésiastiques qui importa plus tard le français du roi de France, langue plus prestigieuse que le franco-normand et qui finit par s'imposer à la cour avec l'arrivée des Plantagenêt. Thomas Becket, le célèbre archevêque de Cantorbéry que Henry II finit par faire assassiner, était né à Londres de parents normands originaires de Mondeville et avait étudié à Paris puis à Auxerre pour devenir clerc.

Lorsque **Henry II**, premier roi de la dynastie des Plantagenêt et arrière-petit-fils de Guillaume arriva sur le trône d'Angleterre, il apportait un empire gigantesque qui comprenait l'Aquitaine, l'Anjou, Le Maine, le Poitou, la Touraine et la Normandie. Fils du duc d'Anjou il parlait francien ou français d'île de France ; il était né au Mans mais avait été élevé en partie en Angleterre. Cependant on estime qu'au cours de ses trente-quatre années de règne il ne passa pas plus d'une

quinzaine d'années sur le sol anglais. Henry ne parlait pas anglais mais français et latin qui devinrent les langues de la cour ainsi que du gouvernement et des élites.

Son épouse Aliénor amena à sa suite des troubadours et introduisit à la cour la notion de chevalerie (*chivalry*). Le poète normand Wace né à Jersey en 1100 mais éduqué à Caen pour devenir clerc rédigea vers 1155, en hommage à Aliénor, son *Roman de Brut*, histoire de l'île de Bretagne écrite en vers et rédigée en anglo-normand. Ce poème épique reprend la légende du roi Arthur et des chevaliers de la table ronde pour renforcer la légitimité des Plantagenêt.

Autre exemple, celui de **Marie de France** qui vivait à la cour de Henry II et d'Aliénor et qui écrivit ses célèbres lais, poème lyrique composé en 1170 qui célèbre l'amour courtois.

Pour reprendre les termes employés par Christopher Lucken trois langues cohabitent en Angleterre après l'invasion normande : le vieil anglais parlé par les laboratoires c'est-à-dire les paysans, le latin parlé par les orateurs ou membres du clergé et le français parlé par les bellatores c'est à dire ceux qui combattent. Cette superposition d'influences explique l'étonnante richesse lexicale de l'anglais qui possède parfois trois mots d'origine différente pour exprimer la même notion : par exemple *earth/ soil/ land* pour dire la terre ou *desk/ study/ office* pour dire le bureau. Cette précision



donne parfois du fil à retordre aux traducteurs.

Une différence essentielle entre le franco normand et le francien est que le franco-normand n'a pas suivi la palatalisation de la langue c'est-à-dire la transformation du son [k] latin en son [ch] francien. Cette différence s'est répercutée sur le moyen anglais qui commence à émerger de ces diverses influences :

Le mot normand caodroun devient *cauldron* en anglais mais chaudron en français, le mot *ecapaer* devient *escape* en anglais mais échapper en français, le mot normand *candeile* devient *candle* en anglais mais chandelle en français, le mot *cachier* en franco-normand qui devient chasser reste en anglais *catch* (attraper), le mot normand *catel* devient cheptel mais demeure en anglais sous la forme *cattle* (bétail).

L'orthographe française a également modifié des mots de vieil anglais comme *cwen* (la reine) devenu *queen* ou le mot *kirk* (l'église) qui perdura dans le nord mais évolua en *church* dans le sud.

A la mort de Henry II lui succéda son fils aîné **Richard Cœur de Lion** qui monta sur le trône d'Angleterre en 1189 mais la situation linguistique ne changea guère car bien que né à Oxford et couronné à Westminster, Richard parlait français et passa le plus clair de son temps en Aquitaine puis en croisade. C'est son successeur, son frère **Jean Sans Terre** qui fut le premier de sa dynastie à parler



anglais et à défendre ses possessions sur le territoire anglais contre les barons qui se révoltèrent et qui finirent pas lui faire signer la fameuse Magna Carta, la Grande Charte, gage de protection contre l'arbitraire des décisions de la couronne.

A cette époque un grand nombre de mariages ayant été célébrés entre Anglais et Normands on constate que bon nombre d'enfants de la noblesse parlaient l'anglais comme langue maternelle et faisaient l'apprentissage du français à l'école. C'est ainsi que le franco-normand perdit de sa notoriété au profit du francien, langue plus prestigieuse parlée à la cour de France.



Emprunts du moyen anglais au français

Le francien, cette langue française qui dominait à la cour envahit alors la langue anglaise avec plus de 10 000 mots dans des domaines aussi variés que l'architecture (*cathedral, abbey, farm*), la religion (*vicar, prayer, creator, baptism = baptême*), la loi et le gouvernement (*bailif = bailli, chancellor, parliament, sovereign = souverain*), la guerre (*battle = bataille, conquest,*

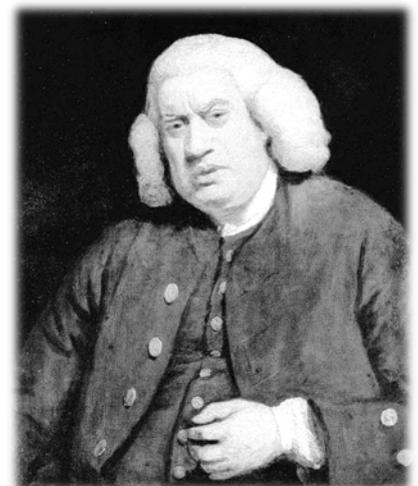
victory), la nourriture (*grapes = grappes de raisin, vinegar = vin aigre, spice = épice*), les titres de noblesse (*duke, count = comte, prince*), la géographie (*mountain = montagne, valley, peak = pic*), les vêtements (*jacket = jaquette, button = bouton, collar = col, buckle = boucle*) et bien sûr la vie quotidienne (*bucket = baquet, cellar = cellier, chimney = cheminée*) pour ne citer que quelques exemples.

A propos des mots de la vie quotidienne il est intéressant de se référer à ce que dit **Samuel Johnson** écrivain célèbre connu en particulier pour sa rédaction du dictionnaire de la langue anglaise publié en 1755. Dans sa préface il explique ceci : « Pour bon nombre de mots il est difficile de dire s'ils émanent du latin ou du français ; cependant mon opinion est que le français a principalement alimenté notre langue car nous avons peu de mots latins parmi les termes de la vie domestique qui ne soient pas français mais en revanche nombre de mots français qui sont très éloignés du latin. »

Des doublons subsistent cependant entre le mot du vieil anglais et le mot français concernant par exemple les noms d'animaux pour lesquels le mot d'origine anglo-saxonne décrit l'animal sur pied, alors que mot français décrit la viande c'est-à-dire l'animal dans l'assiette, consommé à la cour. Il s'agit d'ox et beef pour le bœuf, *sheep* et *mutton* pour le mouton et *swine* et *pork* pour le porc.

Il y en a beaucoup d'autres comme *dale* et *valley* (la vallée). Aujourd'hui le mot issu du vieil anglais est souvent perçu comme plus idiomatique que le mot issu du francien. Je fais appel à nouveau à Samuel Johnson qui nous explique, toujours dans la préface à son dictionnaire, qu'une des caractéristiques de la langue anglaise est l'utilisation de verbes à particule qui ont d'ailleurs presque toujours un synonyme d'origine latine.

Quelques exemples à titre indicatif car la liste serait considérable :



to go on / to continue pour dire continuer
to make up for / to compensate = compenser
to set out / to depart = se mettre en route
to get away / to escape = s'en sortir
to make out / to distinguish = distinguer

to put up / to accommodate pour dire héberger
to bear out / to confirm = confirmer
to break off / to stop abruptly = rompre
to give up / to abandon = laisser tomber
to rule out / eliminate = éliminer / écarter

Pendant tout ce temps qu'en était-il de l'influence des femmes à la cour ?

On ne compte pas moins de dix princesses de France qui régnèrent à la cour d'Angleterre pendant près de trois siècles ; elles y apportèrent leur langue, leur éducation, leurs us et coutumes, leur culture artistique et contribuèrent ainsi au rayonnement de la langue française en Angleterre :

Il s'agit tout d'abord d'**Aliénor d'Aquitaine** qui épousa Henry II en secondes noces en 1152, d'Isabelle d'Angoulême qui épousa Jean Sans Terre en 1199 ou encore de Marguerite de France qui épousa Edouard. On sait par exemple que Eléonore de Provence, épouse de Henry III rédigeait sa correspondance en français ce qui implique que ceux qui en étaient destinataires comprenaient le français.

Cependant lorsque le roi de France Philippe II parvint à reprendre aux fils d'Henry II la plupart des terres qu'il avait apportées, de la Touraine à l'Aquitaine, la noblesse anglaise se trouva brusquement coupée du continent ce qui contribua à isoler le français insulaire ou français d'Angleterre qui, dès lors, n'évolua plus au même rythme que le francien, la langue française parlée en France

On assiste ainsi à la survivance de certains mots d'ancien français qui sont aujourd'hui tombés en désuétude ou inusités mais qui ont survécu en anglais moderne comme *escorner* (faire affront) devenu *to scorn* (mépriser) en anglais ou *cortine* (rideau de lit) devenu *curtain* (rideau) ou encore *paneterie* (endroit où on conservait le pain devenu *pantry* (garde-manger) en anglais.

C'est également le cas pour les mots d'ancien français qui ont perdu leur 's' devant une consonne en français moderne pour le remplacer par un accent circonflexe comme *hôtel*, *château*, *conquête*, *vêpres*, *hôpital* alors que les mots anglais équivalents ont conservé ce 's' : *hostel*, *castle*, *conquest*, *vesper*, *hospital*.



Par la suite c'est la guerre de Cent Ans lorsqu'elle éclata en 1337 qui représenta un tournant majeur: en effet le français autrefois prestigieuse langue d'élite et de cour devint ainsi la langue de l'ennemi.

Témoin de cette évolution le chroniqueur William of Nassington écrit en 1325 : « Je crois que personne ne parle latin excepté ceux qui l'ont étudié à l'école, que ceux qui vivent à la cour parlent français et non latin mais que tous, qu'ils aient reçu un enseignement ou non, vieux ou jeunes, comprennent l'anglais » ; le choix du terme qu'ils comprennent et non parlent est d'ailleurs éloquent.

C'est dans ce contexte qu'en 1362 Henry III restaura la présence de l'anglais à la cour en écrivant sa proclamation dans les deux langues, française et anglaise et reconnut l'anglais comme langue des tribunaux même si l'usage du français se poursuivit bien au-delà et continua d'être utilisé en même temps que l'anglais au Parlement jusqu'en 1430. C'est vers cette époque également que l'enseignement commença à se faire en anglais à Oxford (au lieu du français et du latin).

Henry IV de Lancastre qui régna de 1399 à 1413 fut quant à lui le premier roi à parler anglais comme langue maternelle. Il semble que son épouse Jeanne de Navarre ait été la dernière reine à utiliser le français dans sa correspondance.

Depuis 1066 et jusqu'en 1400 environ tous les documents officiels continuèrent d'être écrits en français. C'est Henry V qui brisa cette tradition en rédigeant ses dépêches en anglais même si c'est lui qui imposa la célèbre devise « **Dieu et mon droit** » qui figure toujours sur les armoiries du roi d'Angleterre.

Durant tout ce temps, plus de trois cents ans, le français fut utilisé comme langue de correspondance. Non seulement les nobles mais également les gentilshommes rédigeaient leurs lettres courantes en français, le latin restant réservé à des lettres plus officielles. Même les artisans comme les maçons ou charpentiers communiquaient en français pour décrire le travail qu'ils voulaient voir exécuté. Le français était utilisé pour les inscriptions sur les pierres tombales et pour la rédaction



des testaments. Après 1400 l'utilisation du français ou de l'anglais dans la correspondance devient une affaire de choix personnel et le choix du français apparaît comme plus conventionnel.

Il est certain que le français avait à cette époque déjà suffisamment imprégné la langue anglaise pour y subsister de manière durable comme en témoigne la création en 1348 par Edouard III du « Très Noble Ordre de la Jarretière » (*The Most Noble Order of the Garter*) qui avait pour devise « **Honi soit qui mal y pense** ».



Il faudra également attendre la fin du XIV^{ème} siècle et Chaucer pour que la poésie s'écrive en anglais. En effet **Chaucer** qui maîtrisait parfaitement le latin et le français décida d'écrire ses **Contes de Cantorbéry** en anglais. Mais comme en témoigne cet extrait le moyen anglais comprenait alors environ vingt-cinq pour cent de mots issus du français.

« *He knew the cause of everich maladye
Were it of hoot or cold or moyste or drye
And where they engendred and of what humour
He was a verray parfit praktisour* »

Évolution de la langue après Chaucer



On estime que le tournant entre le moyen anglais et l'anglais moderne se situe autour de 1500. Mais cette charnière est bien sûr floue et progressive si bien que l'influence du français ne s'arrête pas de façon brutale en 1500 même si l'introduction de l'imprimerie par **William Caxton** en 1476 va asseoir davantage la domination de la langue anglaise écrite.

Caxton qui avait vécu en Belgique pendant 30 ans et maîtrisait donc le français et le flamand décida en 1490 de traduire lui-même l'Enéide à partir d'une version française. Il explique dans sa préface les difficultés auxquelles il se trouva confronté du fait que l'anglais parlé n'était pas le même d'une région à l'autre. Par exemple pour traduire le mot français œuf il dut choisir entre deux mots utilisés en anglais : egg d'origine scandinave (ägg en suédois) et eyren d'origine saxonne (Eiern en allemand)

A l'introduction de l'imprimerie qui assura la diffusion de livres en anglais s'ajoute un autre élément extérieur déterminant du recul du français : il s'agit de la grande peste qui décima au milieu du XIV^{ème} siècle (1347/1352) une grande partie de la population et du clergé, en particulier les moines qui vivaient en communauté, ce qui eut pour conséquence de réduire considérablement le nombre de clercs susceptibles de parler et de transcrire le français dans les tribunaux.

On retrouve cependant encore chez **Shakespeare** des traces du français comme dans l'extrait de sa pièce « Comme il vous plaira » (*As you like it*) écrite en 1623 et dans laquelle il décrit les sept âges de l'homme dans le monologue de Jacques qui se termine par ces quelques vers :

« *Last scene of all,
That ends this strange eventful history,
Is second childishness and mere oblivion;
Sans teeth, sans eyes, sans taste, sans everything* »

La période de la Renaissance qui s'étend jusqu'à 1650 environ va apporter son lot de découvertes dans le domaine des sciences et de la médecine. Étant donné la carence lexicale pour désigner ces nouvelles techniques ou inventions, également de nouvelles denrées alimentaire importées des Amériques, il fallut inventer de nouveaux mots ce qui se fit en s'inspirant des langues anciennes, le grec, le latin ou moderne comme l'espagnol ce qui eut pour résultat d'opter généralement pour des mots similaires au français. Par exemple *larynx, skeleton, tendon* etc.

Ou pour les denrées alimentaires *apricot, potato, tobacco, banana* etc...

A cela va s'ajouter à cette époque un regain d'engouement pour les mots à désinence latine, censés dénoter un niveau de langue plus soutenu. Ces mots sont légèrement différents du français en ce qui concerne leurs terminaisons : par exemple les verbes *confiscate, habituate, congratulate, meditate, frustrate, celebrate, indicate, obliterate* datent de cette époque.

On remarque qu'au fil des siècles l'anglais s'est enrichi du français sans pour autant s'effacer à son profit. Au lieu de se laisser submerger l'anglais a perduré, ce qui a donné lieu à un grand nombre de subtilités entre des termes qui avaient sans doute au départ un rôle de synonyme, que l'on a coutume d'appeler des doublons, mais qui ont évolué parallèlement en instaurant des nuances sensibles.

Quelques exemples afin de clarifier les choses :

Le verbe *ask* signifie demander alors que le verbe *demand* signifie exiger ;

Le verbe *answer* signifie répondre alors que le verbe *respond* signifie réagir.



Le substantif *room* signifie pièce / chambre alors que le mot *chamber* devenu désuet s'utilise pour la musique de chambre : *chamber music* ou la chambre de commerce : *chamber of commerce*.

Il en est de même pour *freedom* et *liberty* qui s'emploient dans des contextes différents pour exprimer la même notion de liberté.

Un autre exemple très parlant est celui de *marriage* et *wedding* qui s'emploient pour définir respectivement l'institution de mariage et la cérémonie de mariage. Nous n'avons aucun moyen en français d'atteindre une telle précision et concision.

Le français passé dans la langue anglaise et le français de France ayant évolué de manière indépendante et parfois différente nous avons également ce qu'il est convenu d'appeler des 'faux amis'. Par exemple *sensible* signifie sensé, *actually* pour dire en fait, *formidable* veut dire impressionnant, *deputy* signifie adjoint, *expertise* se traduit par savoir-faire. On trouve aussi des verbes comme *achieve* qui veut dire accomplir, *exonerate* qui signifie disculper ou *complete* qui se traduit par terminer.

Comme nous l'explique Samuel Johnson l'anglais est dérivé de deux langues : une qu'il appelle romane et l'autre qu'il appelle teutonique. Il remarque que la plupart des mots de plusieurs syllabes sont issus du roman (latin/français) alors que les mots d'une seule syllabe sont très souvent d'origine teutonique (Old English). Les exemples abondent : *hard* et *difficult*, *smart* et *intelligent*, *start* et *commencement*, *rise* et *augmentation*, *weird* et *bizarre* pour n'en citer que quelques-uns.



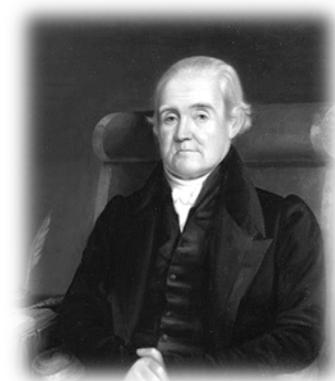
A propos de dictionnaire il est important d'ajouter que si le premier dictionnaire français-latin rédigé par **Robert Estienne** date de 1539, un dictionnaire anglais-français rédigé par **John Palsgrave** date quant à lui de 1530 et avait pour but d'aider les anglais à s'initier au français.



Avec l'apparition de milliers de nouveaux mots à la Renaissance il devint nécessaire d'expliciter ces mots nouveaux pour le grand public et c'est pour cette raison que Robert Cawdrey publia en 1604 sa 'Table Alphabetical', une compilation de 3 000 mots difficiles dérivés du grec, du latin, de l'hébreu ou du

français. Quant à **Samuel Johnson** il publia son dictionnaire anglais en 1755 afin d'apporter la définition de plus de 40 000 mots.

Plus tard nous assisterons à la rédaction et publication d'un dictionnaire d'anglais américain par **Noah Webster** en 1828 qui permit d'entériner des différences lexicales bien connues entre l'anglais britannique et américain comme par exemple: *graveyard* et *cemetery* qui signifient tous deux cimetière ou *burial* et *interment* qui signifient enterrement mais aussi des différences orthographiques comme *colour* et *color* ou *theatre* et *theater* ou encore *gaol* et *jail*, dont l'origine française demeure visible en anglais britannique.



Si la prégnance de la langue française ne fait plus aucun doute on peut toutefois souligner la subtilité que

représente la subsistance d'expressions françaises prononcées à 'la française' comme : *Blasé*, *déjà vu*, *touché*, *double entendre*, *rendez-vous*, *cliché* ou encore *the crème de la crème* ou plus drôle encore *un ménage-à-trois*. D'autres plus courants comme *au-pair*, *bouquet*, *chauffeur*, *entrepreneur*, *souvenir*, *petite* ne sont parfois même plus perçus comme émanant du français comme en témoigne l'anecdote célèbre du président Georges W. Bush qui s'étonnait que les français n'aient pas de mot pour dire entrepreneur !

D'autre comme *cul-de-sac* ont en revanche pris une prononciation anglaise.

Certains mots opèrent ce que l'on appelle des allers-retours : Par exemple le mot *supporter*, dérivé du latin *supportare*, signifiait initialement porter/ soutenir mais a évolué vers le XV^{ème} siècle pour signifier endurer alors que le même mot passé en anglais a conservé le sens premier de soutenir ; sens que nous avons repris tout d'abord dans le domaine du sport avec le mot *supporter* pour l'étendre à un sens plus général. Afin d'expliquer ces nuances à mes étudiants je leur disais en plaisantant : « je vous soutiendrai toujours même s'il m'arrive de ne pas vous supporter ». "I will always support you even if I sometimes can't stand you."

Quant au latin qui avait largement imprégné la langue anglaise en formation, il subsiste également aujourd'hui encore dans un certain nombre d'acronymes et de mots en pur latin comme : *anno domine*, *exempli gratia*, *id est*, *modus operandi* et on le retrouve dans les pluriels latins comme *media* pluriel de *medium*, *data* pluriel de *datum*.

L'apport du latin est d'autant plus complexe que son origine est très souvent indirecte.

Par exemple le mot *cross* datant du vieil anglais est issu du vieux norrois lui-même dérivé du latin *crux*. Autre exemple le mot *father* du vieil anglais est d'origine germanique Vater, lui-même dérivé du latin *pater*.

On assiste aujourd'hui à une résurgence de ces mots latins dans le souci qu'ont certains de privilégier les mots longs issus du latin et du français plutôt que les mots courts issus du vieil anglais afin de se démarquer intellectuellement comme en attestent ces différents extraits piochés dans la littérature et la presse anglo-américaine.

En témoigne cet extrait de Annette Gordon-Reed, universitaire américaine et auteur d'un ouvrage sur la maîtresse et esclave noire de Thomas Jefferson, Sally Hemmings : *'The Hemingses of Monticello'*

"But these contretemps took place after Wayles's death. In life Wayles benefited enormously from every aspect of the institution of slavery."

Autre extrait littéraire récent trouvé dans un roman australien écrit par Karen Viggers : *'The grass castle'* : *"They were traversing Abby's favourite section..."* [...] *"They habituate, they don't take much notice when it's me."*

Quelques extraits relevés dans la presse anglo-saxonne confirment cette tendance actuelle à privilégier les mots longs issus du français : *"This situation is plunging many citizens into a precarious situation."* BBC News

Le choix d'opter pour le mot d'origine française plutôt que celui qui vient du vieil anglais peut parfois également être fait pour se démarquer socialement.



Les familles aristocratiques comme vous avez pu le constater dans certaines séries télévisées très connues comme **Downton Abbey** ou **The Crown** optent pour les mots *Papa or Mama* au lieu de *father / dad* ou *mother / mum* beaucoup plus courants bien sûr mais nettement moins chics.

Que peut-on en conclure ? Que la langue est en constante évolution, que les nouvelles découvertes et technologies donnent lieu à de nouveaux mots comme *computer* dérivé de l'ancien français *computer* et du latin *computare* alors que nous avons opté pour le mot *ordinateur*.



Certains déplorent le fait que l'anglais ait pris ces dernières décennies une belle revanche en nous inondant de mots dont certains ne

sont même pas anglais comme *parking*, *footing*, *smoking* ou *surbooké*, d'autres mal prononcés comme *brownie*, *discount* ou *sweat-shirt*, d'autres encore réservés au monde de l'entreprise comme *prospect*, *deadline*, *team-building* ou *supply-chain*, d'autres enfin passés dans le vocabulaire courant comme *after-shave*, *building*, *pick-pocket*, *best-seller*, *self-service* ou *cow-boy* pour n'en citer que quelques-uns car la liste serait longue.

En conclusion je dirais comme **Henriette Walter** que les rapports entre l'anglais et le français ont toujours été très étroits depuis neuf siècles avec tout d'abord du XI^{ème} au XVIII^{ème} siècle un apport considérable du français avec des milliers de mots, mots du vocabulaire courant ou mots scientifiques, puis à partir du XIX^{ème} siècle un apport de mots anglais dans la langue française. Faut-il écrire un e-mail ou un courriel ? Souhaiter un bon week-end ou une bonne fin de semaine ? C'est un autre débat et je m'en tiendrai là pour cette fois.



Bibliographie :

Gerry Knowles, *A cultural history of the English Language*, Arnold 1979

F.E. Halliday, *England a concise history*, Thames and Hudson 1989

David Crystal, *The English language, a guided tour of the language*, Penguin 2002

Melvyn Bragg, *The adventure of English, the biography of a language*, Sceptre 2003

Henriette Walter, *Hon(n)i soit qui mal y pense, l'incroyable histoire d'amour entre le français et l'anglais*, Robert Laffont 2001

Histoire de la langue anglaise [axl.cefan.ulaval.ca] 2015

Christopher Lucken, *The beautiful French of England. Otherness of Anglo-Norman and invention of the "bon usage"*, *Open Edition Journals* n°68, 2015

Helen Suggett, *The use of French in England in the late Middle Ages*, *Transactions of the Royal Historical Society* volume 38, 1946

Historylearningsite.co.uk

Conférence du lundi 12 juin 2023

« **AMABLE LAGANE (1838-1910), GRAND PATRON
DE LA CONSTRUCTION NAVALE LOCALE** »

Par Jean-Claude AUTRAN



Le 10 mai 1913, le Conseil municipal de La Seyne se réunit dans l'ancien hôtel-de-ville de La Seyne sous la présidence du maire, M. Baptistin PAUL, ancien ingénieur mécanicien de la Marine (maire de 1912 à 1919).



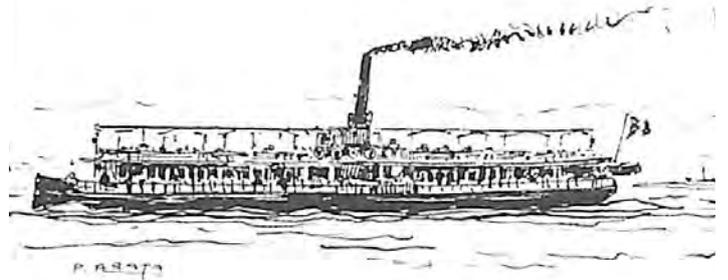
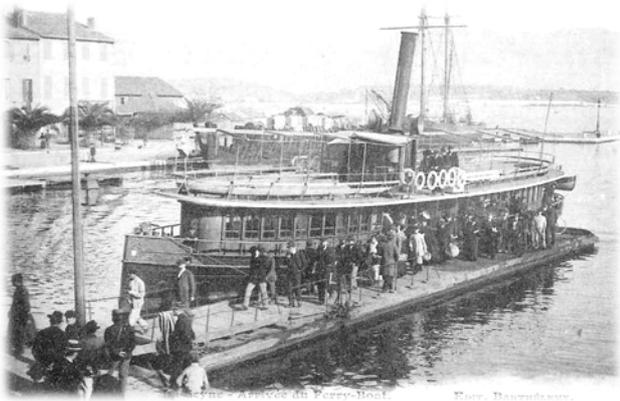
Ce jour-là, la liste des élus présents est la suivante :

- Baptistin PAUL, *Maire*
- César LAUGIER et Marius POURQUIER, *Adjoints* ; Alfred LESQUOY, *Adjoint spécial*
- Guillaume BESSON, Marius TAMBON, Charles FOUQUE, Eugène LEVAVASSEUR, Victor PEYRET, Paul LENOIR, Joseph MICHEL, Victor LABROSSE, Jean-Baptiste BOYER, Baptistin HUGUES, François CLESSY, Edouard TORREL, Joseph ALEXANDRE, Honoré CAMOIN, Paul SPADONI, Victor FERRERO, Victor AUTRAN, Jean AGOSTINI, Honoré JULIEN, *Conseillers municipaux*



L'une des délibérations, qui est adoptée à l'unanimité, est de « donner à l'ancienne *rue de la Paroisse* le nom de *rue Amable Lagane* ». Pourquoi un tel hommage ?





Pourquoi, vers la même époque, la municipalité toulonnaise décida-t-elle d'appeler *Lagane* un boulevard du quartier Saint-Jean du Var ?

Pourquoi, en 1913 aussi, la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée baptise du nom de *Lagane* un **bateau à vapeur, qui assura la liaison La Seyne-Toulon jusqu'au début des années 50 ?**

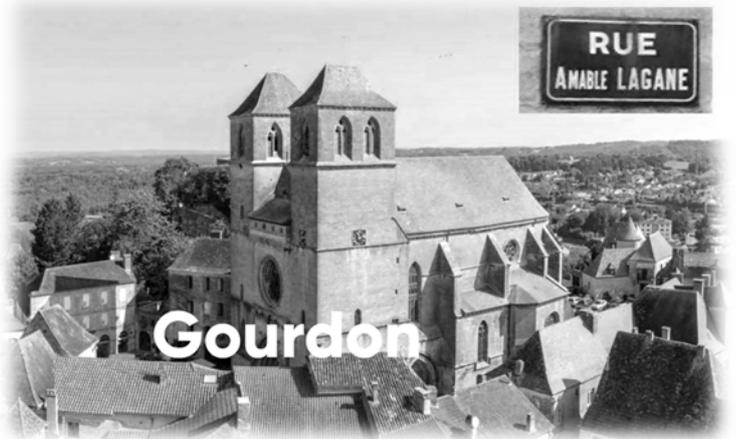
Pourquoi, dans la ville de Gourdon, dans le Lot, existe-t-il aussi une rue Amable Lagane ?

Ces hommages publics étaient à la mémoire de feu Amable LAGANE, directeur, puis administrateur des Forges et Chantiers de la Méditerranée, titulaire de nombreux titres ou décorations, françaises et étrangères, et qui consacra son génie créateur au développement de la grande industrie navale, au point que la ville de La Seyne et ses environs lui durent longtemps leur prospérité ; et qu'il fut aussi un homme au cœur généreux, plein de compassion pour la misère et l'infortune auxquelles il essaya toujours de venir en aide.

En nous replaçant dans le contexte des progrès de la science et des techniques de la seconde moitié du XIX^e siècle, nous allons expliquer pourquoi les hommages publics qui lui furent rendus étaient particulièrement mérités.

Amable LAGANE n'était pas d'origine varoise. C'est à **Gourdon**, dans le Lot, qu'il naît le 22 janvier 1838.

Son père, docteur en médecine, également maire de la ville, donna à son fils une éducation de haute valeur morale. Mais le docteur LAGANE se rendit vite compte de l'intelligence vive et précoce de son enfant qui, très jeune, dévorait les livres et se passionnait surtout pour les ouvrages scientifiques.



Le parcours d'Amable Lagane

Le jeune LAGANE passe brillamment son baccalauréat à Cahors, à une époque où ce diplôme était réservé à une élite. Ses parents font alors un gros effort financier en l'inscrivant à Paris, au Collège Sainte-Barbe où, fait exceptionnel, après une seule année de préparation, le jeune LAGANE est reçu avec le numéro 16 à **l'École Polytechnique**. On est en 1856. Il a 18 ans.

Deux ans plus tard, à sa sortie de l'École Polytechnique, Amable Lagane, qui, au passage, s'est passionné pour les techniques de la construction navale, choisit naturellement le Génie Maritime dans la poursuite de sa carrière.

C'est l'époque où les progrès de la science suscitent l'enthousiasme dans le monde intellectuel.

Dans la Marine, la vapeur remplace progressivement la voilure. L'hélice remplace les roues à aube. Les coques en fer remplacent les constructions en bois.





Des ingénieurs de haut niveau comme Amable LAGANE allaient donner aux constructions navales une impulsion nouvelle.

Quand son année d'application au Génie Maritime (1859) fut terminée, c'est au port militaire de Lorient qu'il va exercer ses talents. Un an après (1860), il est orienté vers **Toulon, à l' Arsenal Maritime** où il va rester 5 ans. C'est l'époque où le grand ingénieur **Stanislas DUPUY DE LOME**

est à la direction des constructions navales du Ministère de la Marine. On rappelle que DUPUY DE LOME est l'auteur de nombreuses inventions dans le domaine de la construction navale, dont :

- Le premier navire de ligne à vapeur au monde, le *Napoléon* (1850)
- Le développement du procédé de la cuirasse avec la *Gloire*, premier vaisseau cuirassé d'Occident (1852)
- La conception, avec son ami Gustave ZEDE, du premier sous-marin véritablement opérationnel, le *Gymnote*.



A l' Arsenal de Toulon, DUPUY DE LOME ne tardera pas à juger des capacités exceptionnelles d'Amable Lagane et il va lui recommander d'entrer dans la **société des Forges et Chantiers de la Méditerranée**, une société fondée depuis une dizaine d'années seulement, qui est en pleine expansion sous la direction du trio **Armand BEHIC – DUPUY DE LOME – Gustave ZEDE**.

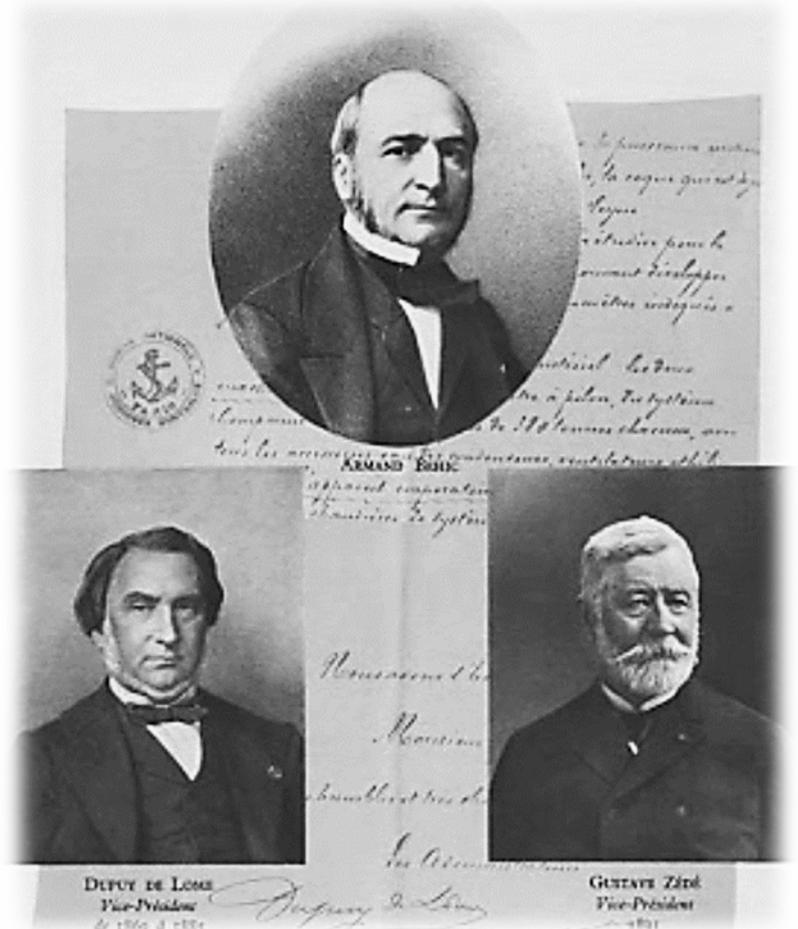
Sur le parrainage de DUPUY DE LOME, Amable LAGANE va donc quitter son statut militaire et passer, avec l'autorisation du ministre, dans une société privée.

À partir de là (1865), LAGANE va consacrer toute sa vie à la prospérité de nos constructions navales locales, c'est-à-dire pendant plus de 40 ans.

Autre raison majeure qui devait le fixer définitivement dans notre région : son mariage en 1871 à La Seyne avec une jeune varoise, Isabelle REVERDIT.

Qui était Isabelle REVERDIT ? Contrairement aux parents LAGANE qui étaient aisés, sans plus, les ascendants de cette demoiselle, originaires de Fréjus, mais exerçant à Toulon, comprenaient nombre d'avoués, de présidents de tribunaux, d'avocats,... dont l'un était d'ailleurs cousin du célèbre avocat toulonnais Noël BLACHE.

On trouve dans le cadastre napoléonien de Saint-Jean-du-Var une « bastide REVERDIT », propriété d'un conservateur des hypothèques, à l'emplacement de laquelle sera édiflée par la suite la célèbre villa *La Coquette* près de l'actuelle avenue Joseph Gasquet.





En outre, les REVERDIT étaient associés, par les femmes, à des BERENGUIER, propriétaires d'un vaste domaine forestier et viticole, au Muy, le domaine du Rouët, dont il sera question plus loin.

De ce couple naîtra en 1872 une fille, **Jeanne LAGANE**. Le couple eut bien un autre enfant, un garçon, Henry en 1877, mais qui ne vivra hélas que 20 jours, de sorte que Jeanne LAGANE sera fille unique et plus tard héritière de tous les domaines que nous venons de citer.

Pour l'heure, la famille LAGANE va s'installer au n° 19 du **quai Regonfle**, actuel quai Gabriel Péri, à deux pas des Chantiers. Une adresse qu'ils vont conserver une trentaine d'années. En 1876, la famille LAGANE emploie un cocher, une cuisinière et une domestique.



Amable Lagane et sa carrière aux Forges et Chantiers

Aux qualités professionnelles brillantes d'Amable LAGANE s'en ajoutaient d'autres, révélatrices de sentiments humains les plus purs. Aux dires de ses collaborateurs, « *il inspirait une sympathie affectueuse parce ses décisions se voulaient empreintes de justice et de droiture. Sa vive intelligence, son esprit précis, joints à un intégrisme moral rigoureux, forçaient l'admiration de tous et lui avaient conféré une autorité immense. Il en imposait par sa stature, sa belle barbe, et à travers son beau regard qui dévisageait ses interlocuteurs, on lisait les traits dominants de son caractère : la franchise et la loyauté* ».

À son arrivée dans nos chantiers, il lui faut s'adapter à des conditions différentes de celles des arsenaux, car désormais, outre les constructions à usage de guerre, il doit maîtriser les types de coques et les charpentes propres aux paquebots.

Amable LAGANE réussit admirablement dans cette reconversion. Sa puissance de travail est énorme. Il n'a que 34 ans et travaille jusqu'à 15 heures par jour.

Au début, il est sous les ordres de M. Noël VERLAQUE, autre grande personnalité de la construction navale locale. Mais M. VERLAQUE n'était pas polytechnicien. Il était devenu

directeur en partant de simple ouvrier charpentier. Son expérience était immense, mais il se trouva vite en opposition avec le jeune LAGANE.

LA SEYNE - Forges et Chantiers - Vue Générale (côté-ouest)

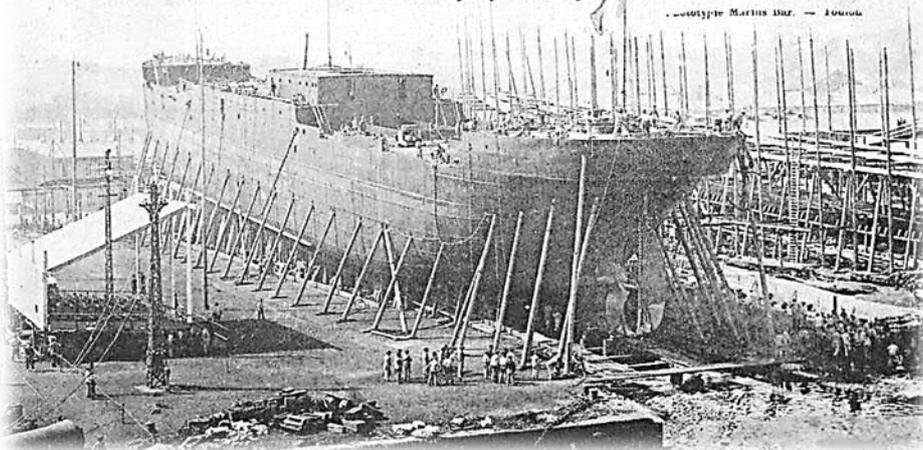


Il faut rappeler que les directeurs des Chantiers n'étaient que les agents d'exécution d'un Conseil d'Administration parisien à la tête duquel siégeaient de fortes personnalités (MM. **Armand BEHIC**, JOUET-PASTRE, **général SEBERT**), dont le souci était avant tout la conquête de nouveaux marchés et la rétribution des actionnaires.

Précisément, en 1871-1872, quelques mois après l'écrasement de la *Commune de Paris*, conscient que le mouvement ouvrier se trouvait très affaibli et démoralisé, le patronat profita de la situation pour prendre des mesures radicales, brutales, antisociales. Ainsi, en 1872, le Conseil d'Administration exigeait que cinq navires soient livrés dans une même année, ce qui était impossible sans un accroissement de la productivité.



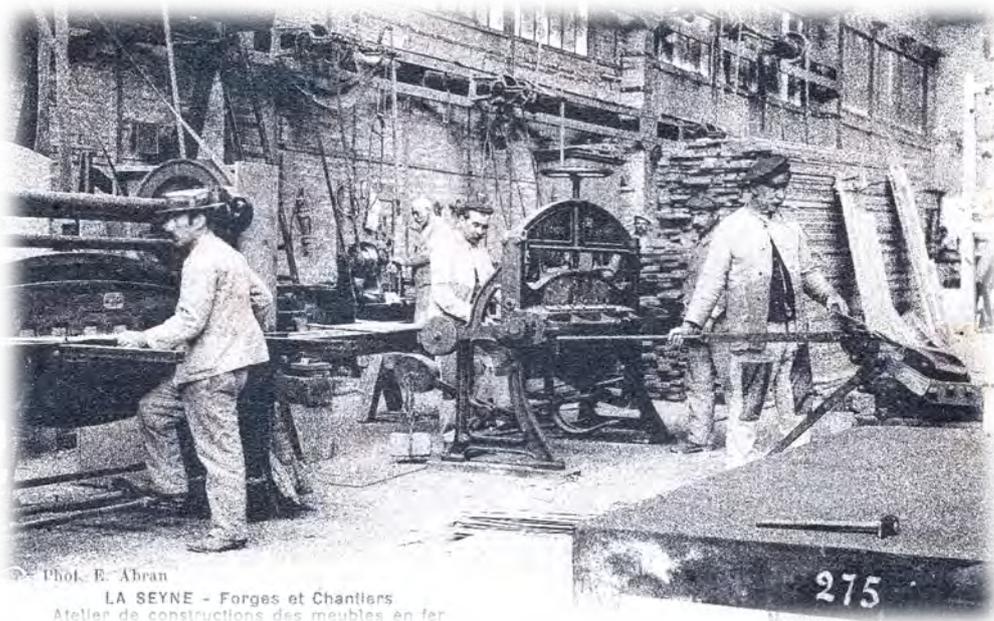
21 La Seyne - Forges et Chantiers de la Méditerranée.
Derniers préparatifs pour le lancement d'un navire.



Pour cela, M. LAGANE, sous la pression de son Conseil d'Administration, expérimenta alors un nouveau système de rémunération, le système dit des *prix faits* : Dans ce système, un temps de base et un prix étaient fixés pour chaque pièce à fabriquer.

Pour conserver leur salaire, de 3,50 à 4,00 francs par jour, les ouvriers devaient fabriquer un

nombre de pièces déterminé d'avance. S'ils n'y parvenaient pas, leur salaire était diminué. S'ils dépassaient l'objectif, ils pouvaient recevoir un *boni*. Dans ce système, qualifié de *machiavélique*, l'ouvrier perdait le contrôle de son temps de travail ; le contremaître ne jouait plus son rôle de surveillant, mais devenait un répartiteur de la compétition entre les équipes ; le salaire aux pièces créait une concurrence, une jalousie, entre les ouvriers, qui travaillaient déjà 10 à 12 heures par jour.



Phot. E. Abran
LA SEYNE - Forges et Chantiers
Atelier de constructions des meubles en fer

Le patronat parvenait à ses objectifs : diminution de la masse salariale distribuée, accroissement d'une discipline, ce que dans son ensemble les ouvriers acceptèrent fort mal, d'autant que la Direction pouvait à tout moment changer le prix du travail et surtout le montant du *boni* unilatéralement, et d'autant plus qu'on fit appel à la main d'œuvre immigrée, puisqu'à l'époque 30 à 50 % des ouvriers étaient italiens.

Dès juin 1872, M. LAGANE dut donc faire face à de puissantes grèves. Connu pour ses qualités d'homme de cœur aux pensées larges et généreuses, M. LAGANE fit ce qu'il pouvait pour satisfaire en toute équité aux aspirations des uns et des autres, mais, avec la pression de son Conseil d'Administration, il dut imposer son système des *prix faits*, avec cependant quelques assouplissements.

Ce système eut des conséquences directes sur le conflit qui opposait le jeune Lagane à Noël VERLAQUE. Ce dernier était en effet opposé au système des prix faits, non pas sur son principe, mais parce qu'il lui faisait personnellement perdre de l'argent.

Après d'âpres discussions, le Conseil d'Administration écouta une nouvelle fois l'illustre DUPUY DE LOME et fit confiance à M. LAGANE pour diriger les chantiers à partir de 1872 à la place de M. VERLAQUE qui fut évincé. Éviction qui fut facilitée du fait que Noël VERLAQUE était un bonapartiste convaincu et que, depuis la défaite de NAPOLEON III à Sedan, il était quelque peu en disgrâce vis à vis du nouveau pouvoir politique...

Que devint alors Noël VERLAQUE après sa mise à la retraite ? Il se retira dans sa résidence du quartier du *Crotton*, en bordure de la baie du Lazaret, que nos concitoyens ont connu sous le nom de *Château Verlaque*, qui sera utilisée après la dernière guerre comme école et même comme colonie de vacances. La ville honora aussi son nom avec la place Noël Verlaque (actuelle place Benoît Frachon) et l'avenue Noël Verlaque.

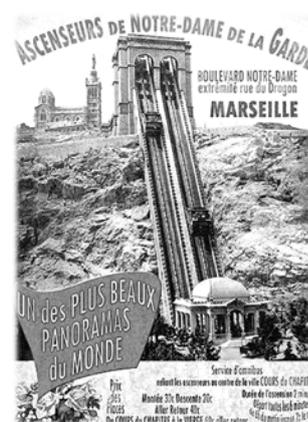
Que devint alors Noël VERLAQUE après sa mise à la retraite ? Il se retira dans sa résidence du quartier du *Crotton*, en bordure de la baie du Lazaret, que nos concitoyens ont connu sous le nom de *Château Verlaque*, qui sera utilisée après la dernière guerre comme école et même comme colonie de vacances. La ville honora aussi son nom avec la place Noël Verlaque (actuelle place Benoît Frachon) et l'avenue Noël Verlaque.



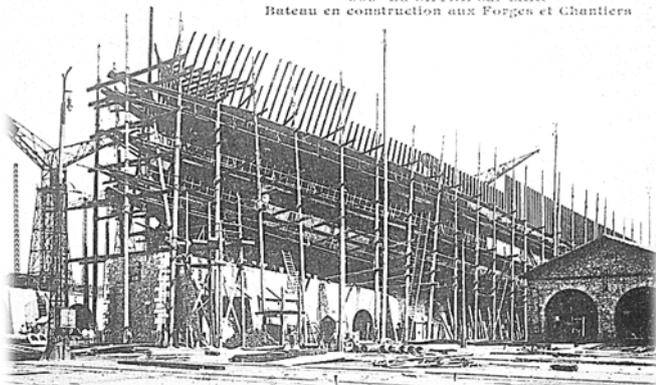
1872 : Amable LAGANE devient directeur général.

Pendant 30 ans, les chantiers vont connaître globalement une période florissante. Avec M. LAGANE à leur tête, la réputation des constructions navales locales ne fera que croître et sera reconnue au niveau mondial. Aucun autre chantier français ou européen n'aura construit autant de navires, et de navires aussi performants.

Car, sous la direction d'Amable LAGANE, pas moins de 215 gros ou moyens bâtiments furent construits, dont 12 cuirassés, 22 croiseurs, 33 torpilleurs, 19 canonnières, 66 transatlantiques, 20 dragues,... et bien des ouvrages divers : bouches à feu, caissons, prolonges d'artillerie, constructions mécaniques (funiculaire de N.-D. de la Garde à Marseille).



303 - LA SEYNE SUR-MER
Bateau en construction aux Forges et Chantiers



224 - La Seyne-sur-Mer - Forges et Chantiers
Construction d'un navire de Guerre



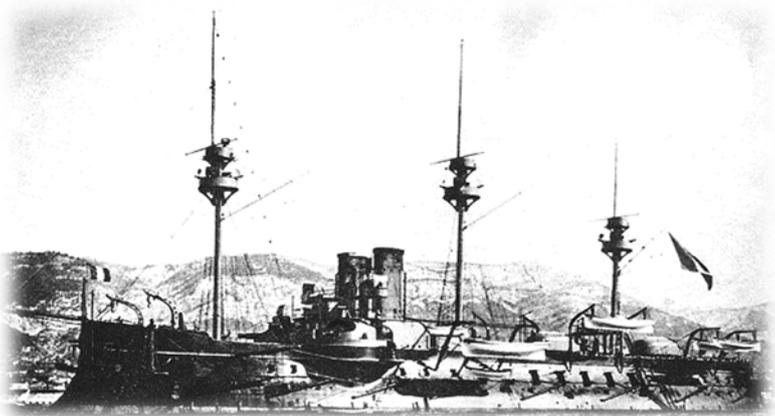
Certes, ceci se fit parfois fait dans la douleur, il y eut des grèves, des périodes de récession où une partie des ouvriers étaient mis « en promenade ». Il a été dit aussi, par dérision que M. LAGANE avait été mal prénommé : ses parents n'auraient pas dû l'appeler Amable, mais plutôt *Martial* (de *Mars*, dieu de la guerre...), compte-tenu du nombre de cuirassés et autres matériels de guerre qu'il fit construire. Dans ce récit, il faut nécessairement nous limiter à l'essentiel.

Principaux navires construits à La Seyne

Dès 1874 la Marine lui confia la commande du croiseur *Tourville* et celle des cuirassés *Amiral Duperré* et *Marceau* qui furent à l'époque les navires le plus puissants.

Quelques années après, il lui fut demandé de réaliser les plans d'un torpilleur rapide. Ce fut le torpilleur *Casque* qui réalisa la vitesse de 36 nœuds.

En 1885, le projet d'un croiseur à deux hélices, *l'Amiral Cécille*, fit réaliser des progrès considérables sur tous les navires français.

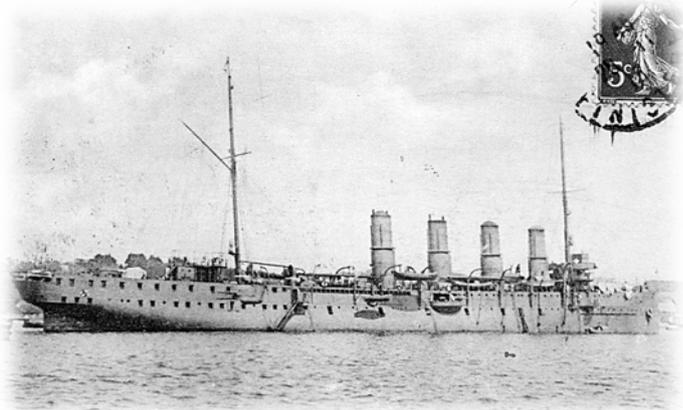
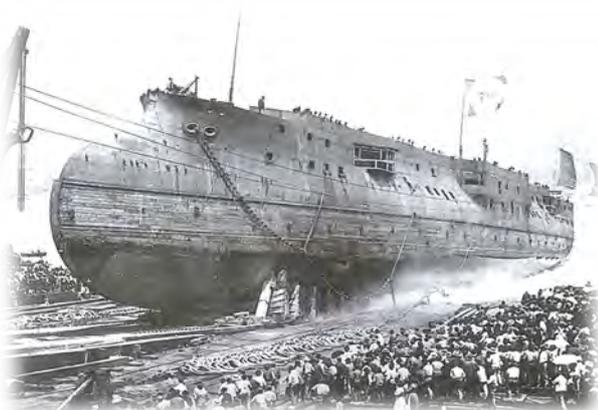


Ces résultats brillants, qui valurent à M. LAGANE d'être décoré de la croix d'officier de la Légion d'honneur par le Vice-amiral AUBE, ministre de la Marine, amenèrent aussi la commande d'un grand nombre de bâtiments par les amirautés étrangères :

L'Espagne approuva les plans du cuirassé *Pelayo*.

Le Chili commanda le *Capitan Prat* ainsi que deux autres croiseurs. Suivirent, des commandes passées par la Grèce, la Turquie, le Brésil, la Roumanie, le Japon.

Mais les unités les plus réputées construites à La Seyne furent les croiseurs *D'Entrecasteaux* et *Châteaurenault* (dont la vitesse fut remarquable pour l'époque), et surtout le cuirassé *Jauréguiberry*.

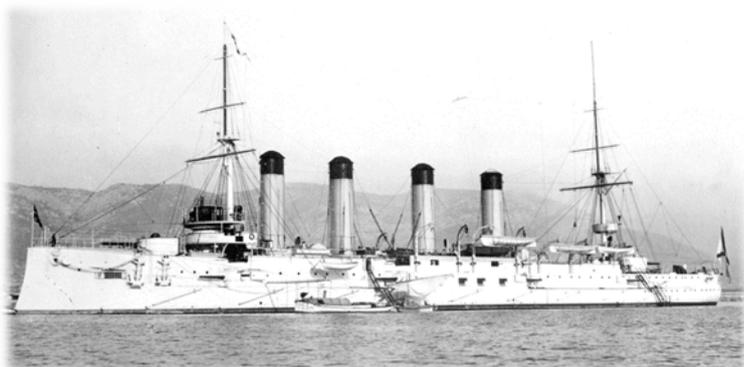




Le lancement de ce cuirassé eut lieu le 27 octobre 1893 (année centenaire de l'action victorieuse de BONAPARTE sur les Anglais) en présence du **Président de la République M. Sadi CARNOT, accueilli par le maire de La Seyne, M. Saturnin FABRE.**

Ce lancement coïncida avec la venue à Toulon de l'escadre russe de l'Amiral AVELLAN et de S.E. le baron de MOHRENHEIM, ambassadeur de Russie à Paris.

La réalisation du *Jauréguiberry*, remarquable par la disposition de son artillerie, sa vitesse supérieure à 17 nœuds,



l'épaisseur de sa cuirasse, fut une telle réussite qu'un an avant la fin de son règne, le Tsar ALEXANDRE III, empereur de Russie, se rendit à La Seyne, prélude à l'invitation qui sera faite à M. LAGANE d'aller à Saint-Petersbourg pour conclure les termes de la commande de construction des célèbres fleurons de la flotte russe : un croiseur cuirassé, le *Bayan* et un cuirassé, le *Cesarevitch*.

Un troisième croiseur protégé, l'*Amiral Makaroff* viendra quelques années plus tard.

Lors de la guerre russo-japonaise de 1905, il a été dit que tous les navires de la flotte du tsar avaient été coulés, sauf ceux construits aux chantiers de La Seyne sous la direction de M. LAGANE. [En réalité, seul le *Cesarevitch* sortit avec les honneurs de la rade de Port-Arthur, tandis que le *Bayan* fut coulé mais fut rapidement renfloué par les Japonais].



Lucien Savatier, gendre d'Amable Lagane



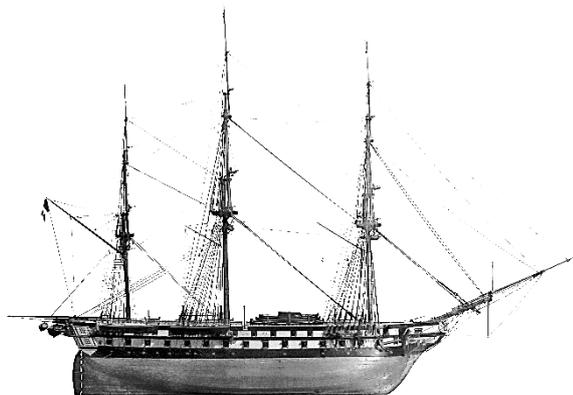
Revenons maintenant sur un épisode important : l'année 1888, où M. LAGANE recruta un jeune ingénieur de 25 ans, **Lucien SAVATIER**, qui n'était pas polytechnicien, mais centralien, et spécialiste de l'électricité.

Lucien SAVATIER était né en 1863 à Poitiers, dans une très nombreuse famille bourgeoise et très pratiquante, au sein de laquelle on trouve de hautes personnalités, y compris de la noblesse et du clergé.

Arrivé dans nos chantiers, Lucien SAVATIER va créer le premier service électrique, mais surtout il va entrevoir tout le parti que l'on pourrait tirer dans les constructions navales de l'emploi de l'électricité – bien que l'utilisation à bord du matériel électrique présentât des difficultés nouvelles pour des questions de poids, d'encombrement, d'air salin, de tangage et de roulis. Il réussit néanmoins le défi de

remplacer la manœuvre hydraulique des tourelles de gros calibre par une manœuvre électrique, beaucoup plus souple, une innovation testée avec succès sur le *Capitan Prat*, qui sera ensuite appliquée sur le *Jauréguiberry*, puis à tous les navires de guerre.

Lucien SAVATIER avait une puissance de travail hors du commun : le jeune ingénieur travaillait de ses propres mains une grande partie du jour en montages et câblages. Il se rabattait ensuite sur ses soirées et ses nuits pour les



Pour cette traversée, **une chapelle ardente** avait été aménagée dans l'entrepont de la frégate pour abriter le cercueil de l'empereur. Une légende tenace a prétendu que les portes présumées de cette chapelle avaient échappé à la destruction parce que Lucien Savatier, par déférence, les auraient conservées. En réalité – merci à notre ami Benoît Perthuisot pour ses recherches au Musée de la Marine – cette chapelle ardente n'a jamais eu de portes, mais seulement des tentures !

L'histoire était trop belle. On croit savoir aujourd'hui qu'elles ne s'étaient pas refermées sur le cercueil de l'Empereur, c'étaient simplement celles du carré des officiers.

Quelques années plus tard, en 1892, Lucien SAVATIER épouse la jeune Jeanne LAGANE, 19 ans, devenant ainsi le gendre du directeur des Forges et Chantiers. Mais ce couple n'aura jamais d'enfant et la lignée LAGANE va s'éteindre. Notons qu'à l'occasion du mariage de sa fille, Amable LAGANE offrit à la paroisse de La Seyne un autel en marbre dont la table repose sur un superbe bas-relief orné de personnages sacrés. Ce n'est d'ailleurs pas le seul acte qui témoigne de la grande foi religieuse d'Amable LAGANE puisque c'est lui qui fut à l'origine de l'institution des *Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul*, orphelinat de jeunes filles dirigé par des religieuses qui donnaient des soins bénévoles à la population, ainsi qu'à l'intérieur des chantiers. (Les locaux de cette institution deviendront en 1976 le Centre Culturel Jacques Laurent et actuellement le Conservatoire de Musique).

Bilan de la construction navale du temps des années Lagane

A la fin du XIX^e siècle, l'évolution de la construction navale à La Seyne se résume par des chiffres éloquentes : Entre le premier gros cuirassé construit sous la direction de M. LAGANE, l'*Amiral Duperré* et le dernier, le *Cesarevitch* : la vitesse est passée de 14 à 18 nœuds, le déplacement de 10 000 à 14 000 tonnes, la longueur de 98 à 118 m, le poids de la cuirasse, de 2 500 à 3 000 tonnes. De navires de 40 m de long comme l'*Imerina*, on est passé aux paquebots de 150 m comme la *Bourgogne* ou la *Gascogne*.

La diversité et la qualité des constructions, la rapidité de leur exécution, firent le succès de la carrière d'Amable LAGANE, bien qu'il eût à affronter régulièrement de sévères **lutttes sociales**.

Ainsi une grande grève fut encore déclenchée en 1898 à propos de la gestion par le patronat de la caisse de secours mutuel des ouvriers et des conflits récurrents eurent lieu à propos des revendications pour la journée de 8 heures et pour un Premier mai chômé et payé.

M. LAGANE eut donc tout au long de sa carrière des problèmes extrêmement délicats à résoudre. Au début du XX^e siècle, il n'a que 62 ans, mais accablé à la fois par le travail et des responsabilités écrasantes - sans compter qu'il présidait aussi la Société des bateaux à vapeur Toulon-La Seyne - sa santé se dégrade et il songe à passer la main à son premier collaborateur, M. FOURNIER.

études techniques nécessaires aux travaux ; il lui fallait alors rentrer à Toulon à pied, et de nuit en hiver, après le départ du dernier bateau desservant La Seyne...

Signalons à titre anecdotique qu'il fut demandé au jeune SAVATIER de diriger, aux chantiers de La Seyne, la déconstruction d'une célèbre frégate, *La Belle Poule*, arrivée en fin de vie en 1888.

On se souvient que cette frégate, partie de Toulon le 7 juillet 1840, sous le commandement du Prince de JOINVILLE, fut celle qui ramena en France la dépouille de l'empereur Napoléon depuis l'île de Sainte-Hélène.



Chapelle ardente sur la Belle-Poule

1841-100





On voit sur cette photo que ce n'est plus le même homme.

En 1902, on lui offre une place d'administrateur au siège parisien de la Société. Mais toutes les fois que se posaient des problèmes techniques délicats, on fit encore appel à son expérience.

C'est M. **Léonce RIMBAUD** qui devint alors le directeur du chantier, et ce jusqu'en 1924. Polytechnicien compétent et audacieux, il se montrera cependant moins humain que M. LAGANE, et laissera l'image d'un homme intraitable face aux revendications des personnels. (A noter que c'est lui qui, ayant perdu un fils à la guerre en 1915, initiera et finalisera la construction du Monument aux Morts de La Seyne en 1924).



Amable LAGANE va vers cette époque quitter La Seyne au profit de sa villa **La Coquette** à Saint-Jean-du-Var, d'où il va

suivre encore à distance les travaux qui s'opéraient dans l'entreprise qu'il avait dirigée 30 ans.

Mais, en 1909, au cours d'un séjour à Paris, il contracta une broncho-pneumonie dont il ne put se guérir tout à fait. Le 1^{er} janvier suivant, son état de santé s'aggrava brusquement et il s'éteignit le 9 janvier 1910, précisément à **La Coquette**.

La mort de M. LAGANE fut profondément ressentie dans le monde de la construction navale et de la Ma-

LA MORT DE M. LAGANE

On nous écrit de La Seyne, le 10 janvier :
Je vous ai télégraphié, hier, en Dernière Heure, la mort de M. Lagane, administrateur de la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée et ancien directeur des Chantiers de La Seyne.

Cette mort sera profondément ressentie dans le monde des constructions navales et dans la marine, où la personnalité de M. Lagane était tenue en grande et haute estime. Cette perte ne sera pas moins ressentie à la Société des Forges et Chantiers et aux Chantiers de La Seyne, à la réputation desquels M. Lagane, a si grandement contribué.

M. Lagane était une autorité en matière de construction navale, au point que, depuis des années, il ne se réunissait pas un congrès d'ingénieurs, il ne se publiait pas un livre, traitant de la puissance navale des diverses nations, où son nom ne fût cité avec respect.



rine où sa personnalité était tenue en grande et haute estime.

Ses obsèques grandioses, furent célébrées en présence de milliers de Seynois et de Toulonnais qui l'accompagnèrent jusqu'au cimetière de Toulon. Des gens de toutes conditions sociales, tous partis confondus, vinrent rendre hommage à cet homme éminent par son génie inventif qui avait porté à un niveau très élevé la renommée de notre industrie locale.

Devant la tombe, des discours extrêmement émouvants furent prononcés par plusieurs personnalités (MM. JOUET-PASTRE, administrateur des F.C.M. ; RIMBAUD, directeur des Chantiers ; ARMAND, maire de La Seyne ; GRONDONA, Maire de Sanary ; BRUN, ancien contremaître), discours qui furent édités dans une plaquette. Un instant d'extrême émotion se produisit dans l'assistance lorsque, après que la dernière phrase du discours de M. RIMBAUD fut prononcée : « *Heureux ceux qui, comme lui,*

s'endorment dans la paix du Seigneur et permettent à ceux qui les ont aimés d'entrevoir, après les tristesses de la séparation, l'espérance d'une réunion qui ne finira pas », Jeanne LAGANE, sa fille, sortit des rangs très émue et s'exclama : « *Ah ! Merci M. Rimbaud ! Merci !* ».

Epilogue : « l'après LAGANE »

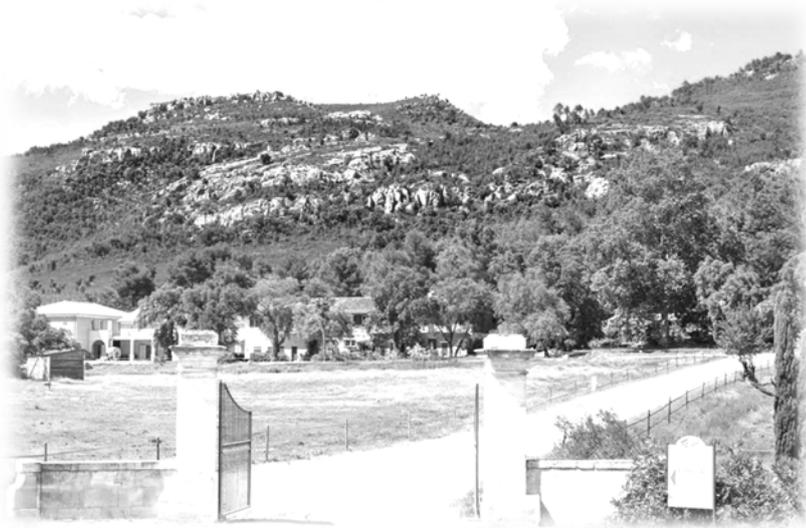
Il n'y eut donc pas eu de descendant direct d'Amable LAGANE.

Sa fille et son gendre ont alors une double adresse : Villa **Coquette** et Domaine du Rouët, au Muy - dont ils sont les seuls héritiers.

La suite de l'histoire est donc en fait celle de Lucien SAVATIER, avec un parcours qu'on peut qualifier d'éclectique. Après avoir quitté les chantiers, s'être occupé quelque temps de la forêt de l'Estérel, la guerre de 1914 le surprend alors qu'il est dans sa famille du Poitou. Homme dévoué et patriote, il reprend immédiatement la route vers Toulon, des drapeaux de la Croix-Rouge lui permettant de franchir tous les barrages et là, il fonde le double hôpital de la Loubière. Celui-ci organisé, SAVATIER estime de son devoir de se mettre au service de la Défense nationale et il

reprend du service aux Chantiers de La Seyne notamment dans la conception des premiers chars lourds – des chars dont on sait qu'ils ne seront opérationnels qu'après l'Armistice de 1918. Il fut ensuite le collaborateur apprécié du général ESTIENNE, le père des chars français et obtiendra pour cela la Croix de la Légion d'Honneur des mains du ministre de la guerre, le général NOLLET.

En 1927, il retourne dans le Var à la suite du grand incendie qui ravagea l'Estérel.



Et c'est pour orner cette chapelle qu'il y fit transporter les fameuses portes récupérées de la frégate *La Belle Poule*, que l'on peut voir aujourd'hui.

La piété et la robustesse de la foi de Lucien SAVATIER, son amabilité et sa courtoisie, l'ont conduit à créer et à animer plusieurs institutions religieuses du Var. Il fonde ainsi la Conférence de Saint-Jean du Var, il s'intéresse à la Conférence de Saint-Vincent de Paul à La Seyne, au Comité des Écoles Libres de Toulon, à diverses œuvres des paroisses provençales,...

Dans ses dernières années, il servit lui-même la Sainte Messe dans sa chapelle du Rouët, et ce jusqu'à la veille de sa mort, le 27 juin 1938 dans sa 76^e année. Son épouse, Jeanne LAGANE le rejoindra en 1945 dans la tombe familiale de Toulon.

Conclusion

Que reste-t-il de l'œuvre immense accomplie par cette illustre famille ?



« brigade spéciale d'épuration ». Elle fut plus récemment restaurant et salle de séminaires, pour être actuellement en cours de transformation en résidence pour séniors.

Le domaine du Rouët

Les dix dernières années de sa vie, Lucien SAVATIER va les consacrer de nouveau à la protection de la forêt de l'Estérel. Il fonde l'Association Syndicale Argens-Maures-Estérel avec l'aménagement de tranchées pare-feu viticoles et fruitières qui sont un modèle du genre. Mais surtout, il va s'occuper de son domaine du Rouët, à l'aménagement du château et de sa jolie et spacieuse **chapelle**.



1 - Les Chantiers de La Seyne n'existent plus. Ils ont fermé en 1989, après 144 ans de brillante existence. Ils ne laissent que le souvenir des 1444 navires qui y furent construits.

À la place des grues et des cales de lancement se trouvent aujourd'hui, **le parc de la Navale et un casino de jeux**.

2 - La villa *La Coquette* existe encore à Saint-Jean-du-Var, mais elle eut une triste réputation, puisqu'elle fut le siège d'une kommandantur allemande en 42-44 avec, dit-on, salle de torture et lieu de prostitution, puis après la Libération, peut-être pire encore, le siège d'une



3 - Reste enfin, le château du Rouët au Muy. Son domaine vinicole est en pleine activité, exploité par les petits-neveux et arrière petits-neveux de Lucien SAVATIER et ce qui demeure donc – mais c’est peut-être après tout aussi important que le reste – ce sont les côtes de Provence réputés que produit le domaine, dont la fameuse cuvée *La Belle Poule*. A consommer avec modération.

SOURCES :

- Mort et obsèques d’Amable LAGANE ; Série d’articles de presse du *Petit Var*, 11-13 janvier 1910.
- Biographie et discours prononcés aux obsèques d’Amable LAGANE (1910). Brochure, 42 p.
- Notice nécrologique de Lucien SAVATIER. 1939. *Bulletin trimestriel de l’Association Amicale Saint-Vincent-de-Paul et Saint-Joseph-de-Poitiers*, n° 50, 8 p.
- GAIGNEBET Jean-Baptiste. 1949. *Les chantiers de constructions navales de La Seyne*. Compte d’auteur, 48 p.
- CAMINADE Pierre. 1956. Le centenaire des F.C.M. – Un siècle de luttes ouvrières. *Le Petit Varois*, série de 34 articles, 16 janvier – 17 février.
- BAUDOIN Louis. 1965. *Histoire générale de La Seyne-sur-Mer*. Compte d’auteur, 213 p.
- OUSTRIERES Bernard. 1972. L’histoire esquissée des Chantiers : 1872, la première grève. *Le Petit Varois*, 14-16 janvier.
- AUTRAN Marius. 1988. Amable Lagane, in : *Images de la vie seynoise d’antan*, tome II, pp. 108-148.
- FERRIER Marc (coordinateur). 1994. *Sillages*, tome I : Les Pionniers. *Association Sillages, pour l’histoire de la -- construction navale à La Seyne-sur-Mer, La Seyne-sur-Mer*, 182 p.
- GUIOL Jean-Pierre. 2011. *Évocation de la construction navale à La Seyne-sur-Mer. Des origines à nos jours*. Ed. La Thune, Marseille, 240 p.
- Site internet du domaine du Rouët : <https://www.chateau-du-rouet.com>.
- Arbre généalogique des SAVATIER sur *Geneanet*.



MOTS CROISES 163 (avec solution)

1) HORIZONTALEMENT :

I. Disposition favorable. **II.** L'opposé d'acquises. Peut être mal léché. **III.** Contient l'iris. Humé. Entrée d'aéroport. **IV.** Vestiaire. Par conséquent. **V.** Tome mal rangé. Analysent. **VI.** Célèbre pour ses faïences. Bœuf préhistorique. Liquidier. **VII.** Rachat d'entreprises par ses salariés. Accueilli favorablement. Marque la proximité. **VIII.** Carte à abattre. Avant nous. Ancien dieu solaire. Emblème de la royauté. **IX.** Conduits. Geste solidaire. **X.** Venus. Peut qualifier certain climat. **XI.** Actes généreux. Il peut être masqué. Symbole d'un métal blanc et dur. **XII.** Dévoré. Fin d'infinif. Alain pour les intimes. **XIII.** Généralisation.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II							■					■	
III					■						■		
IV									■				
V					■								
VI					■				■				
VII				■							■		
VIII			■			■				■			
IX		■							■			■	
X								■					■
XI							■				■		
XII			■			■						■	
XIII													

2) VERTICALEMENT

1. Donc écologique. **2.** Indolences. Sert à lier les sauces. **3.** Sont à un rang déterminé. Acide à une seule chaîne. **4.** Fleuve ou Amiral. Reproduire. **5.** Cale. Éduquera. **6.** Supportent le poids d'un véhicule. Arrivés en criant. **7.** Pénétra. Peut précéder les lettres. Bas de gamme. **8.** Grands côtés d'un rectangle. Unité sans dimension. **9.** Déchiffra. Cours élémentaire. Protesta. **10.** Manque d'eau. Coquillage. **11.** Initiales pieuses. Au cœur du nœud. Garçon d'écurie. Conjonction et négation. **12.** Célèbre pour son lac. Sert à lier. **13.** Éveilla l'intérêt. Atome chargé.

REPONSE AU MOTS CROISES 163

N	O	I	T	A	L	O	P	A	R	T	X	E		XIII
O	■	N	O	N	E	D	■	R	E	■	L	U	L	XII
T	■	■	L	B	A	S	■	S	E	T	N	O	B	IX
■	E	D	■	R	■	S	■	V	E	R	R	■	A	X
A	■	A	B	■	S	■	■	E	N	■	A	M	■	XI
S	■	■	L	E	R	■	■	L	■	■	■	■	A	VIII
■	■	■	E	C	■	A	■	X	■	■	S	■	R	VII
R	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	VI
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	V
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	IV
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	III
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	II
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	I
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	

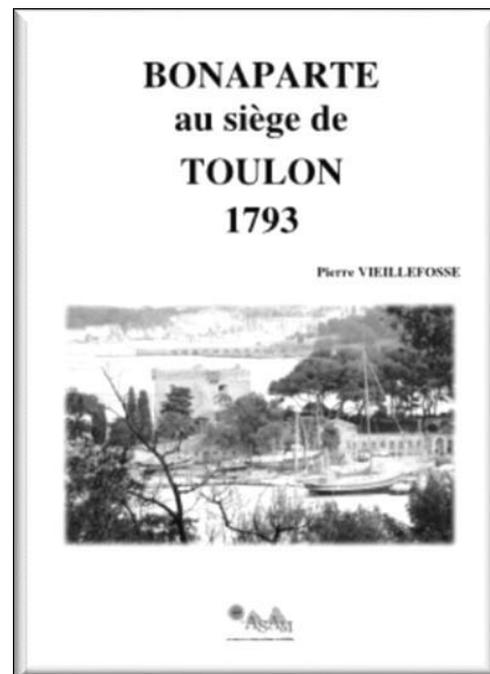
A l'occasion des "Journées BONAPARTE" organisées par la municipalité, notre association avait pris la décision de rééditer le célèbre ouvrage de Pierre VIEILLEFOSSE : "*Bonaparte au siège de Toulon 1793*". Réalisé en 1995 par "Les Cahiers Seynois de la Mémoire", nous avons donc lancé une nouvelle édition de cet ouvrage jusque-là épuisé...

Tout en conservant rigoureusement le texte initial et les illustrations d'origine, ce nouveau tirage améliore la qualité des documents, en propose de nouveaux, met les notes en bas de page pour une meilleure lisibilité.

Nous sommes convaincus qu'il répondra à l'attente de nombreux Seynois curieux de redécouvrir un épisode très célèbre de notre histoire locale, et de s'intéresser aux premiers actes victorieux de BONAPARTE sur le chemin de sa future gloire.

Cet ouvrage vous est proposé, au prix de 10 €, lors de nos conférences, colloques, etc., mais vous pouvez également vous le procurer auprès de :

- Bernard ARGIOLAS : 06 10 89 75 23
- Jacqueline PADOVANI : 04 94 94 68 44
- Jean-Claude AUTRAN : 04 94 32 41 16
- Chantal et Damien DI SAVINO : 06 82 06 70 64



Nous rappelons à nos adhérents que notre livre est toujours disponible :

***"Contribution à l'histoire de la Seyne-sur-Mer.
Aspects de la vie économique, sociale,
culturelle et sportive aux XIXe et XXe siècles."***

Vous pouvez vous le procurer, au prix de 19 €, auprès de :

- Jacqueline PADOVANI,
- Bernard ARGIOLAS
- Jean-Claude AUTRAN.

Prochaine conférence...

**Auditorium du collège Paul Eluard, avenue Marcel Pagnol
83500 LA SEYNE-SUR-MER
*Entrée Libre***

Lundi 18 septembre 2023 à 16h
« *La démocratie athénienne* »

Par Gilbert PAOLI



BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

Adhésion avec abonnement au Bulletin "*Le Filet du Pêcheur*" : 20 €

Par chèque à l'ordre de : "**Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne**".

Exceptionnellement en espèces, lors des réunions ou conférences.

Le chèque accompagné du bulletin d'adhésion est à adresser à :

Madame Chantal DI SAVINO

Le Pré Bleu bât E

372 Vieux chemin des Sablettes

83500 La Seyne-sur-Mer

NOM:.....Prénom:.....

Adresse:

.....

Tél:Adresse mail: